Le lanceur Raschi vendu pour $75,000; - les Saguenéens gagnent 7-3

(Lire pages 7 et 8)

FETE DU JOUR
S. Mathias, apôtre
Soeil: coucher 5.19 pm; lever 6.36 am
PRONOSTICS
TEMPS CLAIR S'ASSOMBRISSSANT EN MATINEE ET NEIGE DANS LA SOIREE.
Maximum: 19 Minimum: 12

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

L'unique quotidien de la région

VOLUME 68 No 100 — Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa — CHICOUTIMI, MERCREDI, 24 FEVRIER 1954 — Membre de l'A.B.C. — 5 sous

De grandes fêtes à l'Hôtel-Dieu St-Vallier

Le nouveau pavillon sera inauguré en mai

Les détails définitifs du programme seront fixés plus tard. — Le pavillon des spécialités fut commencé en 1951.

L'inauguration du nouveau pavillon de l'Hôtel-Dieu St-Vallier aura vrasemblablement lieu le 30 mai prochain. Toutefois, cette date n'est pas définitive et le comité d'organisation est à étudier tous les détails de cette grande fête avant de fixer la date exacte.

Le mois de mai, pour l'Hôtel-Dieu, est vraisemblablement celui qui convient le mieux. C'est en mai, soit le 12, qu'a lieu chaque année la fête de l'hôpital. Et cette année, toujours en mai, il y aura soixante-et-dix ans que cette institution a été fondée. Le mois de mai est aussi le mois de Marie et en cette année mariale n'est-ce pas que ces grandes cérémonies de bénédiction conviendraient bien. On ferait donc coincider le tout en organisant un programme très élaboré.

Les préparatifs des fêtes prochaines sont assez avancés mais plusieurs détails particuliers sont à être déterminés comme, par exemple, la liste des invités d'honneur et d'autres item qui entreront dans le programme général.

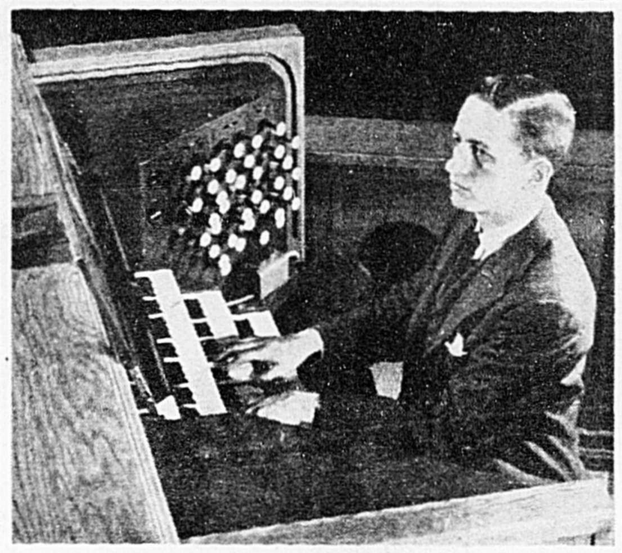
C'est en mai 1951 que les contracteurs élevaient les huttes pour procéder aux travaux préliminaires. En août, on procédait aux travaux de fondation. Actuellement, l'édifice est en voie de parachèvement. Les salles d'opération par exemple ne sont pas tout à fait completées par suite de la détermination de certains points techniques.

La population sera donc témoin de grandes fêtes qui revêtiront un éclat particulier. Nous donnerons prochainement les grandes lignes du programme.

C. M.-D.

L'escadrille d'avions réactés de Bagotville portera le numéro 431

L'escadrille qui vient d'être formée à Bagotville porte le numéro 431. C'est ce que nous a révelé un communiqué spécial émis par les autorités de la base aérienne de Bagotville. Ce chiffre jusqu'ici gardé secret vient d'être révelé par les autorités militaires du CARC cantonnées à cet endroit. Ajoutée depuis peu aux effectifs de cette base, l'escadrille 431 est composée de 18 pilotes presque complètement rendus sur les lieux. Le commandant de cette formation est C.-D. Brunet, D.F.C. et décoré de l'Etoile de l'Atlantique et de l'Etoile de France et de l'Allemagne. Actuellement cette nouvelle unité fonctionne depuis une quinzaine de jours. Quelques appareils réactés sont arrivés à Bagotville et les exercices sont commencés. On attend encore des Sabres qui s'ajouteront aux C-F-100 qui peuvent voler à toute température et sont équipés d'un système de radar complet.



Voici monsieur Raymond Daveluy, Prix d'Europe 1948, à son jeu d'orgue de l'Immaculée-Conception de Montréal. Monsieur Raymond Daveluy donnera, vendredi soir prochain, le 26, à la Cathédrale de Chicoutimi, un grand concert d'orgue. Outre le programme du concert, monsieur R. Daveluy improvisera sur quatre thèmes et accompagnera la Chorale Saint-Francois-Xavier. On sait que le concert est donné pour le benéfice de la chorale de la paroisse de la cathédrale. Le concert a été inscrit pour 9 heures et non pas 8 heures.

Beau mérite

Récemment, l'Hôtel-Dieu St-Vallier rendait hommage à plusieurs personnes les plus méritantes dans l'oeuvre des donneurs de sang, en leur remettant un bouton d'or. Il faut remarquer que Mme Adjutor Potvin, de la rue Price à Chicoutimi est celle qui a donné le plus de sang, en donnant 42 tranfusions à elle seule. M. Raymond Légaré, Port-Alfred, 23 transfusions, M. Edouard Sénéchal, Port-Alfred, 21; Bertrand Legendre, Port-Alfred, 19 Gérard Boulianne, 16, de Port-Alfred également; M. Jules Dufour, de Chicoutimi 15 tranfusions. Mlle Lisette Bouchard, fille de M. et Mme Alfrédise Bouchard, de Bagotville a bénéficié pour sa part, de 42 transfusions. Il faut remarquer, que ces personnes sont des aides bénévoles dans l'oeuvre des donneurs de sang.

Le Jeune Commerce

Demain soir, au Mont Valin, il y aura une grande assemblée du Jeune Commerce de Chicoutimi à l'occasion de la venue du président national des Chambres de Commerce, M. Harry Smith. La soirée débutera à 8:30 heures. Quelques membres des Chambres de Commerce de Jonquière, Kénogami et de la Baie seront présents. Ceux qui désirent des billets pourront s'en procurer en s'adressant à M. Lucien Gaudreault en signalant 4-4474 ou encore à M. Bertrand Grimard en appelant 4-3321. Tous les membres ont cordialement invités.

Prêtres arrêtés

Londres (Reuter) — Radio-Vatican a signalé hier que trois pays communistes avaient interdit la publication de la nouvelle de la maladie du pape.

Le Progrès présente ses petits porteurs



Nous vous présentons aujourd'hui un autre de nos dévoués porteurs du PROGRES. C'est Jean-Roch Côté, fils de Joseph Côté, 13 rue Bouchard, Chicoutimi-Nord. Il fréquente le Collège St-Jean Baptiste où il se distingue par sa jovialité et son application. A 14 ans, on n'est pas beaucoup fixé sur son avenir; aussi Jean-Roch ne sait pas encore ce qu'il fera plus tard. Sa figure souriante, dénote une franchise de caractère, qui lui permettra de se diriger sûrement dans la vie.

En hiver, c'est un amateur du patin et du ski, tandis qu'en été il excelle au jeu de balle molle. C'est un prévoyant, puisque chaque semaine il remet à sa mère son argent, afin de le mettre en sûreté.

Au Palais de Justice

(par Antoni JOLY)

Une avocate plaide

Pour la première fois dans l'histoire de Chicoutimi — sauf erreur — une femme avocat a pris en main une cause au palais de justice. Cela se passait mardi matin, devant le juge Gérard Simard, en une affaire d'inculpation d'avoir tenu une maison de désordre, particulièrement de jeux, à Jonquière, cause dite de la Reine versus Henri Bouchard. L'avocate en question, une gentille demoiselle répondant au nom de Pauline Cazelais, docteur en droit de Paris mais fixée à Montréal, servait de procureur au défendeur. Et cela jeta tout de suite une note pimpante inaccoutumée en cette enceinte généralement d'aspect plutôt sévère (?) que cette tête à la chevelure d'un blond de soleil rougeoyant, du plus authentique nature mais malheureusement écourtée, naturellement agrémentée de jolies mains aux ongles rosés; enfin, avec toute cette grâce féminine se mouvant à l'aise parmi tous ces messieurs du prétoire, par ailleurs tout amabilités à son égard.

Comme de coutume, cependant, la parole fut d'abord au procureur de la Couronne, qui sut faire montre d'une haute teneur de courtoisie envers sa digne adversaire du moment. Il fit entendre une demi-douzaine de témoins, tous officiers de la police judiciaire de la province, comme suit: MM. Roger Jobin, lieutenant détective, (qui donna les ordres de procéder dans une enquête à l'endroit du restaurant Diana, dont le propriétaire est le prévenu); Raymond Blanchet, Léo Giguère, J.-C. Poitras et Majella Roy; puis M. Yvon Nadeau, comptable de la ville de Jonquière, qui déclara que le prévenu détient un permis en règle pour son restaurant.

La surveillance-enquête sur la maison en question s'exerça du 10 novembre au 11 décembre 1953 surtout. Les agents y passèrent pratiquement tous à tour de rôle et firent ou virent fonctionner une "machine à boules", notamment Poitras, (en compagnie de Roy qui l'actionna pendant environ une heure, le 4 décembre, et finit par lui faire donner 90 parties supplémentaires gratuites, pour lesquelles la serveuse Colette lui remit la somme de $4.50. Il y avait glissé, nickel après nickel, la jolie somme de $14.20. L'inculpé fut là un bout de temps et dit, entre autres choses, au témoin que la caissière pourrait lui remttre la valeur des parties qui pourraient lui être allouées.

La défense ne fit entendre dans sa preuve que M. Maurice Morissette, mécanicien, qui voit aux réparations de ces machines distribuées un peu partout. Il déclare que l'appareil saisi en cette circonstance avait un permis attaché, (qui se paye $30), de la part de l'hôtel de la ville de Jonquière.

Le procureur du défendeur prononce ensuite un intéressant plaidoyer, bien au point, proposant une motion pour casser la saisie.

Le procureur de la Couronne s'y objecte... respectueusement, prétendant qu'il ne s'agit pas ici de discuter de la légalité ou non de la saisie d'un appareil mais d'avoir tenu une maison de désordre et de jeux.

La Cour a pris le tout en délibéré.

Terminaison d'une affaire

Un procès expéditif devant le même magistrat, ouvert il y a quelques jours, un nommé Laurent Drapeau étant accusé d'avoir conduit un véhicule sans permis puis d'avoir été impliqué dans un accident de la route, se termina par le témoignage du sergent Lucien Duperré, uniquement ce jour-là. Le témoin affirma que le prévenu lui avait déclaré n'avoir réellement pas le permis requis par la loi en cette circonstance.

Le défendeur fut alors condamné à une amende de $50 et au versement des frais encourus, ou bien 15 jours d'emprisonnement.

Un bilan intéressant

A la suite de l'assemblée générale de la coopérative de consommation La Capitale, de Chicouti-Chicoutimi, dimanche soir, nous constatons que le bilan de l'entreprise comporte d'intéressants détails.

C'est ainsi que le montant des ventes de toute l'année 1953 s'est élevé à la somme importante de $269,499.32; tandis que les achats n'avaient été que de $226,030.28. Le trop-perçu net a donné $4,568.34 montant qu'on distribuera en ristournes, au taux de 2 p.c. des achats effectués par chacun au cours des derniers douze mois. On remarque aussi que l'actif de l'association se monte à près de $48,000 et vient de se libérer de toute dette, par la disparition de la dernière hypothèque, qui se chiffrait à quelque $4,000.

Quant aux membres du nouveau bureau de direction, qui a été constitué à la même réunion, ce sont les suivants: MM. Paul Girard, Edgard Harvey, Philippe d'Amours, J.-E. Racine, Wilfrid Baron, Jacques-E. Carrier, André Beaulieu, Sylvio Tremblay et Pierre-Michel Larouche. Ils ne se sont pas encore réparti les charges, ce qui se fera à une prochaine séance de ce bureau.

L'Aéro Club achète un nouvel avion

L'Aéro-Club du Saguenay a acquis dernièrement au prix de $3,000.00 un nouvel avion "Clipper" à 4 passagers. Un technicien est allé le chercher, et on prévoit son arrivée dans quelques jours d'ici. L'Aéro-Club, qui a sa base à Shipshaw compte tout près de 100 membres, dont 38 volant. D'aucuns s'imaginent bien des choses au sujet de l'aviation. Par exemple, combien savent qu'il suffit quelquefois pour ceux qui s'y appliquent bien entendu, de 5 ou 6 heures de vol avec instructeur, pour pouvoir par la suite voler en solo. Le nouvel avion sera muni de tous les perfectionnements dernier cri et sera à l'usage des membres pour excursion, ou des élèves pour instructeurs. Il sera d'un modèle analogue à ceux que le club détient actuellement.

Alma possède un système de protection contre les incendies très moderne

Monsieur J.-M. Amyot, de Montréal, inspecteur des Underwriters est reparti dimanche, après avoir passé la fin de semaine à Alma, où il a procédé à l'inspection de tout le système de protection contre les incendies, avec le concours du chef Antoine Lavoie Au cours de la journée de samedi, il y eut des essais sur les trois pompes de la municipalité, à la Villa Saguenay, et pratique des pompiers avec les ances d'arrosage.

Monsieur Amyot a ensuite fait des essais sur les borne-fontaines du nouvel aqueduc, où il a trouvé 122 livres de pression. Après l'installation de deux jets avec des lances de 1-3-4 pouces, l'on trouvait encore 98 livres de pression sur chaque jet, soit une moyenne de 750 gallons d'eau à la minute par jet. Sur les borne-fontaines on a trouvé une capacité de 840 gallons d'eau à la minute; ce qui est excellent. Ces essais ont été également faits sur les hauteurs de la ville et l'on a trouvé une pression de 56 livres avec une capacité de 567 gallons d'eau à la minute.

Inutile de dire que ces magnifiques résultats proviennent du fait que la ville d'Alma vient de se construire un magnifique aqueduc, un des plus modernes de toute la région et avec une capacité prévue pour une population de 50,000 âmes. Nous devrons donc féliciter le conseil de ville actuel si nous obtenons de nouveaux taux d'assurance-feu, plus bas, parce que ce sera grâce à notre nouvel aqueduc.

M. Amyot a fait part de ses remarques aux membres du Conseil de Ville avant son départ et il a fait quelques suggestions. Dans l'ensemble il y a grande amélioration dans notre système de prévention des incendies. Lorsque le système sera complété, dans les nouveaux quartiers, nous aurons un des meilleurs systèmes de toute la région.

Délégation de Chambord chez le député Marcotte

Chambord — (DNC) — Lundi le 22 février, une délégation formée des résidents de la Pointe de Chambord, et ayant à leur tête M. Alphonse de Launière, maire de la paroisse assisté du Secrétaire M. Majoric Bouchard, s'est rendue auprès de M. J.-Antoine Marcotte, député du Comté Roberval, afin de demander un octroi pour l'élargissement et l'amélioration du chemin de la POINTE.

M. Marcotte fit un très bon accueil aux délégues, et trouvant leur demande légitime, promit de travailler afin qu'ils obtiennent dans un avenir rapproché le montant nécessaire pour l'exécution de ce projet.

La délégation est revenue très satisfaite de cette entrevue.

Mme Gérard Lemay

Exposition à Arvida

Le Consevateur du Musée de Québec, monsieur Gérard Morisset, a bien voulu matérialiser la participation du Musée à l'exposition de peintures et de photographies qui se déroulera au Centre de Récréation d'Arvida à partir du premier avril prochain. Cette exposition est organisée par la Société des Arts et Métiers.

Monsieur Gérard Morrisset fera parvenir des oeuvres d'artistes de Québec. Il ne fait pas de doute qu'à cette exposition nombre de travaux d'artistes de la région seront offerts aux regards du public. La peinture et la photographie sont d'ailleurs deux arts très en vogue au Saguenay.

A remarquer que durant le mois de mars, quatre expositions se dérouleront à Arvida, soit une chaque semaine.

Décès de M. G. Raymond

Est décédé le 22 février à l'hôtel-Dieu de Chicoutimi à l'âge de 42 ans et 4 mois, M. Gabriel Raymond de Kénogami époux de Madame Desneiges Gagnon.

Il laisse dans le deuil outre son épouse; ses 9 enfants: Dolorès, Pauline, Huguette, Georges, Gilles Yves, Noella, Jacques, Claire; ses frères et soeurs: M. et Mme Guy Raymond, de Kénogami, M. et Mme Wilfrid Raymond de Kénogami, M. et Mme Claude Raymond de Shipshaw, M. et Mme Paul Raymond de Jonquière, M. et Mme René Raymond de Macamic, Mlle Françoise Raymond, g.m. d'Arvida, M. Hughes Raymond de Chicoutimi, sa belle mère Mme François Gagnon de Kénogami; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Roland Crevier, M. et Mme Alphonse Rousseau, M. et Mme Georges Aimé Jacques, M. et Mme Roland Grevier, M. et Mme Albert Lavoie, Mlles Esther et Yvonne Gagnon, MM. Lucien, Léo et Rosaire Gagnon tous de Kénogami.

La dépouille mortelle est exposé au Salon Mortuaire Léopold Gravel de Kénogami. Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures en l'église Ste-Famille de Kénogami.

Le journal offre ses sincères condoléances à la famille en deuil.

M. B.-A. Parent est nommé gérant pour le Lac St-Jean



Une personnalité bien connue dans toute la région, M. Adolphe Chevalier, de Jonquière, est décédé hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi à l'âge de 46 ans. Il était l'époux de Lorette Bois. Grande figure sportive, fondateur de la Ligue JKLS, du club des As, d'un club de balle-molle, arbitre, sa dernière réalisation fut l'établissement du Club des "Coeurs Joyeux", groupement de raquetteurs. Il fut gérant de la salle Jonquière-Quilles et brilla durant plusieurs années dans la Ligue de Hockey du Québec. Outre son épouse, il laisse aussi ses beaux-frères: MM. Paul et Gabriel Bois, de Jonquière. Il demeurait à Jonquière depuis quinze ans. Il est exposé au Salon Funéraire de Jonquière.

M. Louis Dubuc, gérant de la Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec annonce la nomination de M. Bernard-A. Parent, au poste de gérant de la compagnie pour le district du Lac St-Jean. Il aura son bureau au numéro 85, Sacré-Coeur, à Alma.

Originaire de St-Jérôme (Terrebonne), M. Parent a poursuivi ses études supérieures au Catholic High School, de Montréal et a étudié par la suite à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Entré au service de la Compagnie du Téléphone Bell, au bureau d'affaires de St-Jérôme en 1947, M. Parent a occupé par la suite le poste d'assistant gérant au bureau de Lachine et avant sa récente nomination il était représentant de la Compagnie Bell pour les télétypes.

Très actif dans les associations sociales, M. Parent a été président de la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Jérôme, vice-président du Club Kinsmen également à St-Jérôme, attaché de réserve à titre de lieutenant au Régiment de Joliette et président du Club d'art oratoire d'Aiguillon, qui groupe des employés du Bell à Québec.

Feu de cheminée

Chicoutimi-Nord — Une feu de cheminée se déclarait ce matin, au domicile de la famille Antoine Gagnon (763, rue Roussel), vers 8 heures 15. La brigade aux incendies en eut cependant vite raison, sous la direction du chef Jérémie Perron. Les dégâts sont plutôt légers.



M. Harry Smith, de Toronto, président national du Jeune Commerce, qui sera l'invité d'honneur du Conseil de la Cité de Chicoutimi, jeudi après-midi, à l'Hôtel-de-Ville.

Le jeune Tremblay succombe à l'hôpital

La victime de l'accident du boulevard Talbot survenu lundi soir a succombé à ses blessures, à l'hôtel-Dieu Saint-Vallier, hier après-midi, vers 5 heures. L'enfant de 11 ans, Guy, était le fils de M. et Mme Léopold Tremblay, du boulevard Talbot.

L'enquête du coroner sur cet accident mortel aura lieu ce soir, à la morgue Gravel de Chicoutimi. Les funérailles se feront vendredi matin, à la cathédrale de Chicoutimi.

Nos vives condoléances à la famille éprouvée.

Congrès de vendeurs

Un congrès de vendeurs et autres employés des Liqueurs Saguenay se tenait à Chicoutimi, à l'hôtel Chicoutimi, au cours de la journée de samedi dernier, sous la présidence de M. Thomas-Léon Tremblay, propriétaire. Ce fut un bon succès, une cinquantaine de personnes y ayant pris un grand intérêt.

Outre la plupart des employés de l'organisation dans la région, on y remarquait la présence de plusieurs visiteurs, notamment M. Yvon Camiré, de Pepsi-Cola à Montréal; Gérard Riva, Alexandre Coulombe et son fils Fernand, de Pepsi-Cola à Québec.

Diverses études furent présentées par MM. J.-B. Jalbert, gérant des ventes à Chicoutimi, puis MM. Camiré et Riva, sur divers sujets se rapportant au métier, particulièrement: vente et publicité. Enfin, M. Georges-L. Duhaime, gérant aux Liqueurs Saguenay, traita de régie interne.

Un kiosque élaboré attirait aussi l'attention et les... demandes de renseignements, au même local. Le tout se termina par un banquet aux frais de l'établissement Liqueurs Saguenay, au même hôtel, sous la présidence du patron, M. Thomas-Léon Tremblay.

Une fête à M. Sabourin

Monsieur G. Sabourin, qui vient de quitter la gérance de la Compagnie Légaré Succursale de Jonquière, après 19 ans de service à ce poste a été le héros d'une fête intime de la part des employés de cette maison. La réunion avait lieu à l'Hôtel Jonquière. C'est M. Claude Chrétien, successeur de M. Sabourin qui avait charge de l'organisation de cette soirée. Ce fue un succès!

On remarquait en effet la présence de M. B. Desrochers et Mme Desrochers, de Chicoutimi, M. Mme Jauvin, Desbiens, M. et Mme A. Larouche, d'Hébertville-Alma, M. et Mme H. Bouchard de St-Coeur de Marie, M. et Mme A. Chapdelaine, d'Arvida, M. et Mme L. Tremblay, R. Trambley, C. Boily, Mlle S. St-Pierre, S. Bonneau tous de Jonquière, M. et Mme Boivin, de Bagotville ainsi que de nombreux amis de M. G. Sabourin.

Au discours de circonstance, prononcé par monsieur C. Chrétien, qui parla au nom de tous les employés et en son nom propre. M. Sabourin répondit en quelques mots bien sentis, se résumant ainsi: "je laisse retomber, en toute franchise, le succès de l'entreprise que j'ai gérée pendant près de 19 ans, sur chacun, non pas de mes employés, mais de mes collaborateurs!"

Monsieur Sabourin est né, au début du siècle, à Saint-Rédempteur (Cté de Vaudreuil). Il entrait au service de la compagnie en 1930. Il a donc presque 24 ans que M. Sabourin travaillait pour cette florissante maison.

A la fin de la soirée un splendide fauteuil fut offert au héros de la fête. On déplorait toutefois l'absence de madame Sabourin, retenue à la maison par la maladie.

Dame Moufette à Jonquière

Si on entend souvent dire: "Un homme n'a pas peur d'un autre homme", on entend rarement l'expression: "Un homme n'a pas peur d'une bête, si petite soit-elle, ou si grosse soit-elle". Et pour cause. Samedi, dame Moufette décida de se balader en ville. Aussi, plusieurs citoyens de Jonquière se virent interdire l'accès de l'extérieur, pendant une période de temps assez longue. Et dame "Moufette" de se trémousser, et Messieurs les spectateurs des intérieurs de regarder, et passants de faire un grand détour. Heureusement, sa balade fut de courte durée. Elle disparut on ne sait où, pour revenir, si elle revient, on ne sait quand. Et c'est ainsi, qu'une toute petite bibite à raie blanche sur le dos, provoqua l'intérêt de plusieurs spectateurs, grands et petits, jeunes et vieux, alors qu'elle décida tout à coup l'aller se promener gentiment sur la rue St-Dominique, en face de la propriété de M. Albert Tremblay, au no. 37.

Boisson non du lait

Rome, George (PA) - La police signale la découverte de cinq biberons contenant de la boisson de contrebande au lieu de lait. M. Pink Dean, qui avait caché les bouteilles dans un lit d'enfant, a été accusé de possession illégale et remis en liberté moyennant un cautionnement de $500.

Les négociations post-arbitrales à la Compagnie Aluminum du Canada

Au cours des dernières semaines, les représentants de l'Aluminum Company of Canada Limited et ceux du Syndicat national des employés de l'Aluminium d'Arvida, Inc., section des employés de bureau, se sont rencontrés afin d'étudier les recommandations qu'un tribunal d'arbitrage présidé par le juge René Lippé, de Montréal, a faites le 20 janvier dernier.

La Compagnie accepte toutes les recommandations du rapport majoritaire sauf trois, alors que le Syndicat en refuse quatre. La Compagnie refuse de se rendre à la recommandation du tribunal au sujet de l'ancienneté, de la retenue syndicale et de la durée de l'entente alors que le Syndicat refuse les recommandations concernant l'augmentation de salaires, la rétroactivité, les heures de travail et la durée de l'entente.

La Compagnie refuse la recommandation majoritaire du tribunal au sujet de l'ancienneté parce qu'elle la trouve trop absolue et qu'elle ne peut admettre que les années de service doivent primer sur l'habileté, la compétence et l'efficacité de tout employé lorsqu'il s'agit de promotion, de baisse de position, de transfert, de mise à pied, etc. La Compagnie croit que l'acceptation d'une telle recommandation ne pourrait que nuire à l'avancement de la plupart de ses employés et que ce serait donner trop d'importance aux années de service plutôt qu'à l'initiative de ses employés.

Elle s'oppose également à la retenue syndicale sur laquelle le tribunal n'a même pu s'entendre tout d'abord par principe et par suite du fait qu'il s'agit d'un premier contrat et d'un nouveau Syndicat qui n'a pas encore fait ses preuves.

En refusant d'acquiescer aux quatre demandes du Syndicat. La Compagnie ne fait que se rendre aux recommandations du tribunal d'arbitrage sur les trois points suivants et sur lesquels elle est d'accord: augmentation de salaires, rétroactivité, heures de travail. Pour ce qui est de la durée de l'entente la Compagnie est prête à la mettre en vigueur le jour de sa signature.

Tout comme le tribunal d'arbitrage la Compagnie croit que les augmentations de salaires accordées dans le passé aux employés de bureau et qui ont été de 52.81% depuis 1948 sont raisonnable et qu'il n'y a aucune justification d'augmenter de nouveau les salaires d'autant plus que les commis qui forment le plus gros groupe des employés de bureau ont vu leurs salaires augmentés de 57.9% au cours de la même période. De plus, les augmentations accordées depuis 1948 aux employés de bureau sur une base hebdomadaire sont supérieures à celles accordées aux employés payés à l'heure qui s'établissent à 37.19%. Au cours de la même période la moyenne des augmentations hebdomadaires accordées aux employés de bureau a été de $20.84 alors que celle des employés payés à l'heure a été de $19.53.

La moyenne du salaire hebdomadaire présentement payé à tous les employés de bureau s'établit à $60.30, alors que le salaire des commis seulement, qui varie entre $29 et $94 par semaine, est en moyenne de $69.19.

Tout comme le président du tribunal d'arbitrage, la Compagnie ne croit pas devoir accorder une rétroactivité puisqu'elle n'y voit aucune raison par suite du fait que les employés n'ont été nullement lésés et que les négociations conduites l'ont été pour un premier contrat et qu'il n'y a eu aucune période d'attente entre la fin et le renouvellement du contrat comme ce fut le cas des employés payés à l'heure.

Pour ce qui est de la réduction des heures de travail, les employés de bureau jouissent déjà d'heures de travail plus courtes que celles des employés payés à l'heure et la Compagnie croit avec le président du tribunal qu'il n'est pas nécessaire de les réduire de nouveau et d'accorder une heure et demie pour le diner au lieu d'une heure et quart comme c'est le cas présentement, alors que les employés payés à l'heure n'ont qu'une heure pour diner.

Finalement, la Compagnie est prête à signer une convention collective de travail qui entrera en vigueur le jour de sa signature, pour se terminer dans un an ou plus tard suivant le désir des deux parties.

En se rendant à ces recommandations du tribunal d'arbitrage, la Compagnie croit fermement agir dans le meilleur intérêt de tous ses employés de bureau dont elle apprécie les services. Elle croit de plus avoir été jusqu'ici très loyale envers eux et leur devoir accordé un traitement équitable et humain prenant toujours en considération le cas de chacun d'entre eux selon son mérite. De plus, elle croit que ses employés de bureau jouissent présentement sous certains rapports de privilèges supérieurs à ceux accordés à ses employés payés à l'heure. La Compagnie est d'opinion qu'elle a toujours été sur plusieurs points très généreuse envers ses employés de bureau et tout particulièrement en ce qui a trait aux augmentations de mérite, aux vacances annuelles avec deux semaines payées au bout d'une seule année de travail et de la considération qu'elle leur accorde durant leurs absences pour cause de maladie.

COMMUNIQUE

Enquête et sentences remises à Québec

Québec (PC) - L'enquête préliminaire de Marcellin Dubé, 30 ans, accusé du vol de $1,160 commis le 15 février à une Caisse populaire de Québec, a été remise à aujourd'hui. Le prononcé de la sentence de Charles-Auguste Légaré, 33 ans, et Ephrem Giguère, 46 ans, qui ont avoué leur culpabilité dans cette affaire, la semaine dernière, a aussi été différé à aujourd'hui.

Décès

(Voir page 6)

CHEVALIER — M. Adolphe
TREMBLAY — Guy.

Si le gouvernement n'agit pas, il y aura du chaos

Ottawa, (PC) — M. G.-M. Parke, de Toronto, président de l'Association canadienne du camionnage, a exprimé hier soir l'espoir que le gouvernement fédéral établira sans retard une politique régissant le camionnage international et interprovincial au Canada.

M. Parke a émis cette déclaration au bureau national de son organisation après que le Conseil privé à Londres eut décidé que le gouvernement fédéral a juridiction sur les opérations du camionnage interprovincial. L'Association est le porte-parole des entreprises de camionnage à contrat, qui font des affaires de $70,000,000 par année.

Cependant, le ministre des Transports, l'hon. Lionel Chevrier, a refusé tout commentaire, mais il a ajouté qu'il ferait peut-être une déclaration aujourd'hui.

M. Parke a dit que si le gouvernement fédéral n'expose pas son attitude promptement, il se produira du "chaos avant quelques jours" dans le camionnage international et interprovincial.

(Jusqu'à maintenant, toute règlementation concernant le transport routier au Canada a été faite par les provinces

Nouvelle industrie en perspective à Timmins

Timmins, Ont., (PC) — Le gouvernement fédéral a pris des mesures en vue de l'établissement d'une nouvelle industrie dans cette ville minière. Deux ingénieurs ont entrepris un relevé de Timmins dans la perspective d'y établir une industrie de la défense.

Bombes atomiques remises à la RAF

Ottawa (PC) - Le gouvernement fédéral a demandé hier au Parlement d'accorder à la Banque du Canada un contrôle sur le crédit consenti par les banques à charte du Canada.

Dans un série d'amendements à la loi de la Banque du Canada présentés hier aux Communes par le ministre des Finances, l'hon Douglass Abbott, le gouvernement propose également de renforcir l'influence de la banque centrale sur les prix prévalant sur les marchés d'obligations du pays.

Un troisième changement, déjà annoncé, permettrait à la Banque du Canada de consentir des prêts à courts termes aux banques à charte pour garantir les prêts-hypotèques assurés que les banques à charte pourront faire en vue de la construction de maisons, en vertu de la nouvelle loi de l'habitation actuellement devant le Parlement.

Les pouvoirs de l'organisation centrale sur le crédit des banques seraient accrus par un amendement qui lui donnerait l'autorité de changer la proportion des réserves d'argent que chaque banque doit maintenir en rapport avec ses dépôts totaux.

Actuellement les banques doivent garder en main cinq pour cent du total des dépôts. En pratique, elles gardent habituellement environ 10 pour cent.

Pas de grève, mais une simple dispute

Windsor, Ont., (PC) — M. Charles McDonald, président du local 200 du syndicat des ouvriers de l'automobile, a déclaré hier que les ouvriers canadiens à la Ford ne projettent pas de grève illégale comme le dit la rumeur

Plainte contre un médecin à Toronto

Toronto, (PC) — Un porte-parole de l'hôpital Général de l'Est de Toronto a signalé hier qu'un médecin a permis le renvoi d'un bébé de six semaines sans soigner la fracture de la jambe de l'enfant. Il a déclaré que le médecin avait travaillé toute la nuit "et que les hommes ne sont pas des machines".

Le C.N.R. met un wagon-lit à la disposition du service forestier

Montréal, (PC) — Le Canadien-National a remis hier un wagon-lit qui sera utilisé pour la campagne de la conservation des forêts. Le véhicule a été aménagé de façon à servir de wagon de conférence.

La reine Juliana visite un salon de peintures

La Haye, (PA) — La reine Juliana, des Pays-Bas, a visité hier l'exposition de peintures de la collection Seagram, consacrée aux villes canadiennes. La souveraine a passé plus d'une heure au musée municipal en compagnie de l'ambassade du Canada, M. Thomas-A. Stone.

Produits vitaminés

Ottawa, (PC) — Des tests entrepris depuis 25 mois indiquent que 300 sur 1,500 produits vitaminés que l'on a analysés n'étaient pas aussi efficaces que leurs étiquettes le disait. Le ministre de la Santé, M. Martin, a toutefois refusé de nommer les manufacturiers ou les produits concernés. Il a précisé que dans la plupart des cas les étiquettes ont été corrigées ou les produits ont été retirés du marché.

Vol de $3,600 à Montréal

Montréal (PC) — Des perceurs de coffres-forts se sont enfuis tôt hier matin d'un magasin de meubles situé dans l'Est de la ville, après avoir dérobé une somme de $3,600. Le montant total des cambriolages commis à Montréal depuis trois jours dépasse maintenant une valeur de $30,000.

La police annonçait un peu plus tôt qu'un vol commis dans un bureau de poste de Notre-Dame-de-Grâce avait rapporté à ses auteurs environ $25,0000, principalement en timbres. Les détectives font, en outre, une enquête sur la disparition au Musée des Beaux-Arts de Montréal, d'un plaston d'or ancien, dont la valeur est estimée à $1,200.

Entre temps, un jeune homme de 19 ans doit comparaître aujourd'hui pour répondre de cinq accusations de vol. Selon la police, il aurait commis ces cinq vols au cours de deux derniers mois, en se présentant dans diverses compagnies comme s'il cherchait du travail et en "faisant main basse sur tout ce qui se trouvait à sa portée". Il aurait ainsi volé pour plus de $600.

"S'il y avait quelqu'un dans les bureaux où il entrait, a déclaré un détective, il prétendait être à la recherche d'un emploi. Mais il s'arrangeait toujours pour se faire mettre à la porte".

Immigration d'enfants demandée par un député

Ottawa, (PC) — M. Erhart Regier, député cécéfiste de Burnaby-Coquitlam, a proposé hier aux Communes que le gouvernement permette l'immigration des enfants orphelins des pays étrangers afin d'augmenter la population du Canada. Il est d'avis qu'en les admettant jeunes, ils feront d'excellents citoyens plus tard.

L'EDIFICE
PERRON
— Une réalisation des entrepreneurs locaux

Ce splendide édifice commercial, le plus moderne de la région, est situé à

21-31 rue Racine, ouest, Chicoutimi

• SYSTEME DE VENTILATION • ECLAIRAGE MODERNE • ASCENSEUR AUTOMATIQUE
• FENETRES SPACIEUSES • A L'EPREUVE DU FEU

J.-EUCLIDE PERRON LTÉE
Ingénieurs — Constructeurs
CHICOUTIMI



BUREAUX à LOUER
600 — 800 — 1000 ET 6000 PIEDS CARRES DE PLANCHER
S'adresser à :
J.-EUCLIDE PERRON
Tél.: 4-4257 Chicoutimi

Les travaux de plâtre et stucco ont été exécutés par la
CIE DE CONSTRUCTION FRONTENAC LTEE
Marcel Jobin, Directeur-gérant
Arvida Tél.: 8-5725

Nous avons fournit les couvre-planchers, les fenêtres en aluminium, les tablettes de fenêtres en marbre et divers autres matériaux
MATERIAUX MODERNES ENR.
239, rue Racine est Tél.: 4-6775 Chicoutimi

Les vitrines et les entrées en verre ont été fournies et installées par
CANADIAN PITTSBURGH INDUSTRIES LTD
HOBBS GLASS DIVISION
Vitre et peinture
164, rue Racine est Tél.: 4-3364 Chicoutimi

Une partie des matériaux de construction a été fournie par :
LAURENT LAPOINTE ENR.
546 Boul. Lamarche Tél.: 4-3391 Chicoutimi

Les travaux de tuile, terrazo et ciment poli ont été exécutés par :
LA COOPERATIVE DE TRAVAIL ENR.
Géo.-Aimé Laroche, président
Bureaux à Arvida et Roberval

Les travaux suivants : Plomberie - Chauffage - Ventilation - Couverture ont été exécutés par :
LAJOIE & FRERES ENR.
46 Jacques-Cartier ouest Tél.: 4-4232—4-7848 Chicoutimi

Tout le système électrique a été exécuté par :
J.-A. CHATEAUNEUF
MAITRE-ELECTRICIEN
Rivière-du-Moulin Tél.: 4-4816 Chicoutimi

Avec les compliments de
LA CIE INDUSTRIELLE DE CHICOUTIMI
Menuiserie générale et bois de construction
Chicoutimi

L'édifice Perron possède le premier
GENERATEUR A L'HUILE LOURDE
installé dans la région —— Une réalisation de :
ELECTRICITE & CHAUFFAGE DU SAGUENAY
Représentant de Preferred & Utilities Ltd.— Brûleurs et générateurs à l'huile lourde
18 rue Laurier Tél.: 2-5855 Kénogami

La pose de la brique et de la pierre a été exécutée par :
VICTORIEN MORIN & FILS
262, rue Price est Tél.: 4-4015 Chicoutimi

La brique "Laprairie" qui a été utilisée dans la construction de cet immeuble, a été vendue par :
WELLS & FILS LTEE
354, avenue Ste-Anne Tél.: 4-4498 Chicoutimi

Le béton préparé qui a été utilisé pour la charpente de cet édifice a été fourni par :
ARVIDA MIX & SUPPLY Co. LTD.
Arvida Tél.: 8-3173

MANDRAKE, LE MAGICIEN — par Lee Falk et Roy Moire



LE SURHOMME — par William Ritt et Clarence Gary



NOS REPRESENTANTS :
A JONQUIERE-KENOGAMI :
Réal Simard, 144, St-Clément; tél.: 2-2386.
A ALMA :
Paul Tremblay, 81, rue du Sacré-Coeur, Alma, tél.: 1242.
A LA BAIE DES HA! HA! :
Clermont Carrier, 216, 2e rue P.-Alfred; tél.: 425-J.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY
CHICOUTIMI, MERCREDI, 24 FEVRIER 1954

NOS REPRESENTANTS :
A ARVIDA :
Georges Falaise, 313, rue Gilbert, Arvida; tél.: 8-5714.
ABONNEMENT ET LIVRAISON :
LOUIS-MARIE TREMBLAY,
316, Labrecque, Chicoutimi; tél.: 4-4474.

Grand débat sur l'éducation à Québec

La Province absorbera les dettes des commissions scolaires

Le gouvernement provincial répétera le geste de 46 et soldera les dettes des commissions scolaires du Québec

Elles s'élèvent actuellement à plus de $50,000,000. — M. Lapalme profite du débat pour souligner l'opportunité des octrois statuaires. — M. Duplessis confesse qu'il accorde la préférence aux amis du régime.

Québec (PC) — Le premier ministre M. Maurice Duplessis a annoncé hier que son gouvernement étudie le moyen d'assumer les dettes de plus de $50,000,000 des Commissions scolaires de la province de Québec.

M. Duplessis a fait cette déclaration à l'assemblée législative alors que les libéraux ont déclaré que la politique d'éducation du gouvernement est coûteuse et dominée par la politique.

Le débat s'est ouvert au cours de la discussion des prévisions budgétaires de l'éducation au montant de $35,268,000 pour l'éducation élémentaire au cours de la prochaine année fiscale.

Les dettes des Commissions scolaires s'élevant à plus de $100,000,000 ont été assumées par le gouvernement provincial ne 1946. Les dettes accumulées par les Commissions depuis ont été estimées "entre $50,000,000 et $60,000,000" et un député libéral les a évaluées à $121,000,000. M. Duplessis a déclaré qu'il ne possède pas les chiffres exacts.

Au cours du long débat le chef de l'opposition libérale M. Georges Lapalme a demandé que gouvernement établisse des octrois statuaires pour les Commissions scolaires afin de remplacer le système actuel par lequel les Commissions doivent demander de l'aide lorsqu'elles en ont besoin.

En vertu du système des octrois statuaires les Commissions recevraient automatiquement les sommes sur une base fixe.

M. Duplessis a dit qu'un gouvernement démocratique n'est pas un "gouvernement automatique".

Il ne peut y avoir aucune législation ou système qui puisse couvrir touts les situations. Certaines municipalités sont pauvres mais possèdent de nombreux enfants. D'autres sont à l'aise mais ont très peu d'enfants. Sur quoi donc peut être basé un système d'octrois, a-t-il dit.

(Suite à la page 6)



Voici les membres du département des ventes des Liqueurs Saguenay, lors de leur congrès tenu récemment à l'Hôtel Chicoutimi. Ce congrès était sous la présidence de monsieur T.-L. Tremblay, propriétaire. Des représentants de Pepsi-Cola de Québec et de Montréal assistaient à ce congrès, qui se terminait d'ailleurs, par un banquet offert par la direction de la firme.

En résumé

Ottawa (PC) — Les forces armées du Canada reçoivent actuellement des armes beaucoup plus destructives que tout ce qu'elles ont obtenu durant la seconde guerre mondiale. Les nouvelles armes ne comprennent pas encore de bombes atomiques ou autres projectiles nucléaires que les canadiens obtiendront un jour ou l'autre.

Belbourne (Reuter) — Des milliers de gens se sont installés hier soir pour accueillir la reine Elisabeth à son retour sur le continent australien après un voyage en Tasmanie. On rapporte même qu'un homme a été broyé à mort au cours de la réception faite à la reine dans cette ville. C'est ce qu'a signalé une dépêche de la Presse Associée.

New-York (PC) — Le New-York Times de ce matin dit voir des signe que la Russie "espère soulever le ressentiment des Canadiens contre le "vol yankee" des matières premières du Canada". Le journal note qu'un récent article important de la presse soviétique s'orientait en ce sens et que les "déclarations mielleuses du nouvel ambassadeur soviétique du Canada semblent suggérer de nouveaux efforts pour amener le Canada à regarder vers la Russie plutôt que vers les Etats-Unis..."

Londres (Reuter) — Dans le but d'augmenter la production des vivres de ses prairies de l'est, l'Union Soviétique y a envoyé récemment un premier groupe de pionniers. Ces derniers travailleront sur les 125 nouvelles fermes étatisées qui seront aménagées d'ici quelques années dans cette partie du pays.

Ottawa (PC) — Le nombre de canadiens qui seront inoculés cette année contre la poliomyélite passera à plus de 100,000 contre 25,000 l'an passé.

Montréal (PC) — En pénétrant hier soir à Montréal pour la première fois cette année, le brise-glace "D'Iberville" a abaissé de cinq jours le record de l'ouverture du port. Ce record avait été établi l'an dernier alors que ce navire avait touché le port de Montréal le 27 février.

M. St-Laurent se porte à la défense des Etats-Unis devant le Parlement indien

La Nouvelle-Delhi — (PC) — Dans une allocution devant le parlement indien, le premier ministre M. St-Laurent a déclaré hier que le Canada ne met pas en doute la politique de l'Inde de marcher sur la voie de la neutralité entre les puissances occidentales et le monde communiste.

De cette façon, a-t-il dit, l'Inde "fait sa part dans la recherche" de décisions politiques sages.

Par la même occasion, M. St-Laurent a déclaré devant les deux Chambres du parlement, où l'on exprime souvent des sentiments antiaméricains, que les Etats-Unis sont "le pays le moins égoiste qui ait jamais joué" le rôle d'une grande puissance.

Exposant les divergences du Canada et de l'Inde sur la situation mondiale, le chef d'Etat canadien a déclaré:

"Nos deux pays sont profondément conscients que le progrès continu de nos programmes de développement national dépend du maintien de la paix mondiale. C'est au sujet de la politique le plus apte à encourager la sécurité internationale que la différence dans notre attitude est le plus remarquable.

"Nous comprenons entièrement les facteurs historiques et autres qui motivent votre politique, mais nous croyons que pour notre partie de ce monde divisé i ly a du bon dans la politique que nous suivons dans notre pays.

"Nous reconnaissons tous la nécessité de sincères négociations et de sages décisions politiques. Si l'Inde, en faisant sa part dans la recherche de telles décisions, considère qu'il vaut mieux pour elle de s'abstenir de tout engagement que d'autres croient profitables nous ne mettons sûrement pas cela en doute."

Le discours du premier ministre, prononcé dans la vaste salle centrale du parlement, constituait l'événement le plus important de sa visite dans la capitale indienne. D'autres événements sont au programme d'aujourd'hui. Jeudi, M. St-Laurent entreprendra une série de visites aux capitales provinciales de l'Inde avant de partir pour Ceylan, dimanche, où il poursuivra sa tournée mondiale de bonne entente.

Dans son allocution, le premier ministre a dit que l'intérêt croissant du Canada pour l'Asie et les problèmes asiatiques "reflète la contraction du monde moderne et les changements fondamentaux qui se sont produits au cours des récentes années dans les relations de l'Inde avec l'Ouest."

"Vous, en Asie, êtes inévitablement intéressés à ce qui se passe en Europe et en Amérique du Nord tout comme nous nous intéressons à ce qui se passe ici."

M. St-Laurent a parlé des "inviolables liens d'amitié, de respect mutuel et de confiance" des relations entre les pays du Commonwealth. Le Canada a joué un rôle dominant dans le développement de cette "sorte de Commonwealth dans lequel l'Inde nouvelle a pu prendre place sans la moindre atteinte à son indépendance". Au sujet des Etats-Unis, il a dit:

"Nous qui vivons aux côtés de cette grande et dynamique nation savons par notre longue expérience que les Etats-Unis sont le pays le moins égoiste qui ait jamais jouer ce rôle (d'une grande puissance) et qu'ils n'ont d'autres ambition que de vivre et de laisser les autres vivre dans une fréquentation internationale mutuellement bienfaisante."

Succès français en Indochine

Saigon, Indochine (PA) — Les Français ont annoncé, hier soir, que les troupes du Viet-Minh s'étaient retirées des environs de trois positions-clés qu'elles menaçaient, dans le Nord de l'Indochine, y compris une forteresse qui protège la capitale du Laos, Louang Prabang, et qui était assiégée.

Le communiqué n'indique pas si les rebelles communistes peuvent reprendre leurs attaques ou engager leurs troupes dans d'autres secteurs d'opérations.

L'assemblée nationale française a décidé mardi d'ouvrir le 5 mars un débat sur la proposition du premier ministre de l'Inde M. Nehru, qui a suggeré que les belligérants se mettent d'accord pour une suspension des hostilités en Indochine pendant la discussion d'un règlement indochinois, à la conférence de Genève qui s'ouvrira le 26 avril.

Le socialiste Daniel Mayer, président de la commission des affaires étrangères de l'assemblée, a demandé une discussion immédiate mais un représentant du président du conseil, M. Joseph Laniel a demandé une remise des débats, disant que le gouvernement n'avait reçu aucune notification officielle de la suggestion de cessez-le-feu.

Le commandement français a fait savoir que le poste de Muong-Sai, situé à 54 milles au nord de Louang Prabang, assiégé depuis 18 jours, a été dégagé avec l'aide des bombardiers B-26 donnés par les Etats-Unis.

Le haut commandement a déclaré également que des éléments de la 308ème division vietminth, qui avaient lancé, le 30 janvier, une offensive en direction de Louang Prabang, se sont retirés des environs de la cité royale. Selon les informations reçues, la division rebelle se regroupait dans la vallée de la rivière Bac, environ 50 milles au nord-ouest de Louang-Prabang

Plus d'un million d'écoliers canadiens font partie de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Le Juge J.C. McRuer veut éloigner toute publicité du procès de Peter Balcombe

Cornwall (PC) — Le juge en chef l'hon. J.C. McRuer, qui préside au procès du sous-lieutenant Peter Balcombe, accusé du meurtre de Marie-Anne Carrier, a vertement critiqué hier un photographe pour avoir pris une photo des membres du jury dans une rue de Cornwall après leur avoir demandé: "Souriez messieurs".

"Je crois que c'est tout ce qu'on a demandé aux membres du jury" a déclaré le juge' "mais je verrai à ce qu'une enquête se fasse à ce sujet et je veux voir à ce que les jurés ne soient plus importunés dans l'accomplissement de leur devoir".

Il a ajouté qu'il ne tolèrerait pas que l'on s'en prenne à la dignité de la justice. Il n'a pas divulgué le nom du photographe.

Je ne tolérerai pas de trucs dont les journaux pourront se servir pour augmenter leur tirage", a déclaré le juge. "C'est le devoir des journaux de tenir le public au courant de ce qui se passe mais on ne doit pas transgresser ces limites et s'immiscer dans la poursuite d'un procès"

Plus tôt dans la journée, dans une autre phase préliminaire à la conduite du procès du lieutenant Balcombe, accusé du meurtre d'Anne-Marie Carrier, un membre du corps militaire féminin de l'armée, de Bienville, Qué., le juge McRuer avait ordonné à E.C.

(Suite à la page 6)

Le pont des Trois-Rivières ouvert cet été

Québec (PC) — Le premier ministre Duplessis a déclaré hier soir à l'Assemblée législative que le pont de Trois-Rivières, partiellement reconstruit depuis que deux de ses travées se sont effondrées en janvier 1951, sera ouvert à la circulation cet été.

M. Duplessis répondait à des questions du chef de l'opposition libérale, M. Georges Laplame, qui a déclaré avoit noté que la partie reconstruite est déjà ouverte. Il a demandé si la partie non endommagée entre l'île St-Christophe et le Cap-de-la-Madeleine sera reconstruite ou si elle sera simplement ouverte.

Le chef du gouvernement a déclaré qu'il avait d'abord été décidé de reconstruire même la partie non endommagée du pont, qui traverse la rivière St-Maurice.

Mais maintenant, les ingénieurs de la Dominion Bridge et ceux du gouvernement estiment que la partie non endommagée est "absolument solide" et qu'elle n'a pas besoin d'être reconstruite. Des précautions spéciales ont été prises et des piliers additionnels ont été érigés. M. Duplessis a dit que tout le pont serait ouvert cet été.

Les ponts Bailey, érigés au coût d'un million par la Dominion Bridge, seront encore utilisés entre l'île St-Christophe et le Cap-de-la-Madeleine.

M. Dupiessis a déclaré que la compagnie a payé la reconstruction. En tout, la compagnie a dépensé environ $3,000,000.

Ni le gouvernement ni la compagnie n'ont admis de responsabilité.

"Cette question sera étudiée plus tard et les intérêts de la province seront sauvegardés mais l'équité et la justice ne seront pas oubliés", a dit M. Duplessis.

Chute mortelle

Montréal (PC) - M. John Forest, 65 ans, liftier à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, a perdu la vie hier en tombant dans un puits d'ascenseur à la hauteur du troisième étage.

Sa Sainteté le Pape mettra beaucoup de temps à se rétablir de sa faiblesse

Cité du Vatican (PA) — On a rapporté hier au Vatican que l'amélioration de l'état de santé du pape a ralenti. Le rapport dissipe tout espoir d'un rétablissement rapide pour le chef de l'Eglise qui a maintenant 77 ans.

L'Osservatore Romano, l'organe officiel du Vatican, dans un article officiel, a rapporté que Sa Sainteté aura encore besoin d'une longue période de soins assidus et que son rétablissement s'effectue avec une lenteur qui s'accroit.

Les sources du Vatican attribuent cet état aux difficultés nouvelles que le pape a éprouvées à absorber de la nourriture dans les deux ou trois derniers jours.

Sa maladie a été décrite comme une gastrite.

Le pape a continué à suivre une diète semi-liquide, absorbant une partie de sa nourriture indirectement. Les sources du Vatican expliquent que Sa Sainteté n'a pu subir un examen aux rayons-x des parois de l'estomac et des organes adjacents parce qu'il n'a pu garder le fluide de barium nécessaire pour le succès d'un tel examen.

L'Osservatoire Romano rapporte:

Comme nous l'avons déjà dit le rétablissement du Saint Père s'effectue avec une lenteur croissante, même si son état va s'améliorant avec tous les éléments qui laissent presager un retour complet à la santé.

POUR SOLUTIONNER LE PROBLEME DU LOGEMENT

Deux grands organismes ouvriers demandent d'abaisser le taux d'intérêt hypothécaire

Ottawa (PC) - Les deux principales organisations ouvrières du Canada ont prié hier le gouvernement d'aider à résoudre la pénurie de logements au Canada en réduisant substantiellement les taux d'intérêts hypothécaires pour venir en aide aux familles à petits revenus.

Le Congrès des Métiers et du Travail qui compte quelque 580,000 membres au pays, a demandé au comité banquaire des Communes de baisser ses taux d'intérêts à 3¾ pour cent, soit l'équivalent de ce qu'il en coûte au gouvernement pour emprunter de l'argent.

Le taux courant est de 5¼ pour cent et en vertu du nouveau projet de loi sur la construction d'habitations, il sera vraisemblablement élevé à 5½ ou a 5¾ pour cent.

Leslie Wismer, directeur des recherches du Congrès, a de plus suggéré que la Société centrale et d'Hypothèques et de logement continue à opérer comme agent prêteur et qu'on élimine ou réduise à un strict minimum les dépôts sur ces maisons construites pour les familles à petits revenus; il a également suggéré que la période pour le paiement de ces maisons soit portée de 25 ans, tel que proposé dans la nouvelle loi, à 40 ans ou plus.

(Suite à la page 6)

Tableau de douze positions inauguré à P.-Alfred, le 27

Samedi prochain, le 27 février, la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec inaugurera un nouveau tableau de 12 positions à sa Centrale téléphonique de Port-Alfred, ajoutant ainsi 5 autres positions au 7 déjà existantes. Le 28 février, les abonnés de Chicoutimi qui voudront appeler à Port-Alfred devront signaler sur leur cadran le chiffre 5 et obtiendront immédiatement la téléphoniste de Port-Alfred, sans passer par celle de Chicoutimi comme auparavant.

En mars et en avril, la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec sera en mesure de suffire aux nombreuses demandes d'installation de téléphone dans la Baie. L'installation a été faite par les techniciens de la Compagnie General Electric. Cette inauguration constitue la dernière phase d'une série de transformations entreprises par la Compagnie de téléphone du Saguenay à la Centrale de Port-Alfred.



Les ministres provinciaux de la Voirie convoqués à Ottawa

Ottawa (PC) - Le gouvernement fédéral a signalé hier qu'il n'entend pas prendre le contrôle du transport routier malgré un jugement du Conseil privé établissant sa juridiction sur la circulation interprovinciale.

Le ministre des Transports, M. Chevrier, a annoncé à la Chambre des Communes qu'il convoque une une rencontre des ministres provinciaux de la Voirie dans l'espoir qu'ils pourront en venir à une "entente mutuelle" pour garder toute la circulation routière sous la juridiction provinciale.

Le ministre a dit que le gouvernement n'est pas disposé à entrer dans le domaine de la circulation interprovinciale et "en même temps à entraîner une juridiction partagée".

La déclaration de M. Chevrier a été faite environ 24 heures après un jugement du Conseil privé britannique à ce sujet. Il a décrété que le gouvernement fédéral a juridiction dans le domaine de la circulation interprovinciale et internationale. C'était la dernière cause portant sur la constitution canadienne à être soumise au Conseil privé. Elle n'impliquait pas la juridiction des provinces sur la circulation provinciale.

Le prompt démenti de M. Chevrier au sujet du désir du gouvernement fédéral de s'immiscer dans le domaine de la circulation survient en dépit du fait qu'Ottawa, dans une cause pendant plusieurs années devant les tribunaux, a lutté pour le droit constitutionnel qu'il prétendait détenir dans la réglementation de la circulation interprovinciale et internationale.

De plus, une commission royale du parlement sur le transport avait recommandé en 1951 que le gouvernement fédéral devrait assumer le contrôle de cette circulation en en confiant la tâche à la Commission des transports qui régit la circulation ferroviaire.

Cependant, M. Chevrier a fait hier aux Communes une brève déclaration dans laquelle il a nettement affirmé que le gouvernement fédéral ne se propose pas d'entrer dans le domaine de la circulation routière, du moins si les provinces peuvent s'entendre avec Ottawa à ce sujet.

En 1953, à l'aéroport de Vancouver, la Croix-Rouge canadienne a accueilli à leur retour de Corée des milliers de soldats canadiens.

Requête des journaux au gouvernement

Ottawa, (PC) — Le gouvernement est à considérer une requête faite par l'Association des périodiques pour l'adoption de mesures destinées à abolir ce qu'on a appelé les avantages de concurrence dont jouissent les périodiques américains au Canada.

L'Association, représentant les éditeurs de journaux et de revues périodiques, a présenté sa requête le 21 janvier dernier à un comité de membres du cabinet. Le premier ministre St-Laurent, M. Alcide Côté, ministre des Postes, et M. Pickersgill, le secrétaire d'Etat, font partie de ce comité.

Les délégués ont demandé que les éditeurs de périodiques obtiennent la permission de mettre leurs publications à la poste

Dans nos théâtres

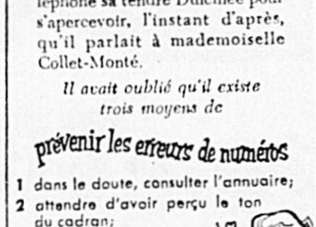
THEATRE CAPITOL
DIM. MAR. MER. 21-23-24 FEVRIER
L'APPEL DU DESTIN
avec Jean Marais, Roberto Benzi et Jacqueline Porel
Alerte en Méditerranée
avec Pierre Fresnay et Nadine Vogel
Mercredi 24 février en matinée seulement: SOIREE CONCERT.

CENT POUR CENT! Par Cinquante

"MMMmm, ça donne soif des aventures pareilles! C'est le moment où jamais de célébrer avec une bouteille embuée de Labatt '50', cette bonne bière dorée *plus légère, plus moelleuse!*" Oui, Cinquante a raison . . . rien ne vaut la bonne '50' comme boisson de tous les jours ou pour les grandes occasions. (Elle ne laisse pas de regrets!) Dites, vous aussi: "Cinquante!" et vous verrez. La Brasserie Labatt.

Labatt — n'y a rien qui la batte!

Moments embarrassants



C'est ainsi que Paul-Aimé Pigeon, l'autre jour, salua au téléphone sa tendre Dulcinée pour s'apercevoir, l'instant d'après, qu'il parlait à mademoiselle Collet-Monté.

Il avait oublié qu'il existe trois moyens de

prévenir les erreurs de numéros

1 dans le doute, consulter l'annuaire;
2 attendre d'avoir perçu le ton du cadran;
3 composer avec soin; *et, de plus, tenir une liste personnelle des numéros d'usage courant.*



LA COMPAGNIE DU TÉLÉPHONE
SAGUENAY-QUÉBEC

QUALITÉ SUPÉRIEURE
PRIX INFÉRIEURS

Voilà la devise de notre grande
VENTE DE FOURRURES
qui commencera dans quelques jours

Surveillez nos Spéciaux

Les modèles les plus nouveaux de "JAQUETTES" et de "MANTEAUX LONGS" pour la saison 54-55 seront en vedette lors de cette vente

Marck Gillick & Frères
LES SPECIALISTES EN FOURRURES
209 rue St-Dominique Tél.: 2-2646 Jonquière

Fondé en 1887

PROGRÈS DU SAGUENAY

Eglise Famille Patrie

Journal indépendant, au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean.

"Le Progrès du Saguenay" est imprimé au No 316, avenue Labrecque, à Chicoutimi, par l'Imprimerie du Saguenay, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propriétaire, Philippe Casgrain, gérant général.

"Le Progrès du Saguenay" est membre de la Presse Canadienne et de la Canadian Daily Newspaper Association et son tirage est vérifié par l'Audit Bureau of Circulation. La Presse Canadienne est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à l'Associated Press et aux agences Reuters ainsi que de toutes les informations locales que "Le Progrès du Saguenay" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Progrès du Saguenay" sont également réservés.

ABONNEMENT: Livraison par camelots; $13.00 par année, $6.50 pour six mois, $3.25 pour trois mois, $0.25 par semaine. Par la poste: $7.50 pour douze mois, $4.00 pour six mois, $2.25 pour trois mois, $1.00 pour un mois. Aux Etats-Unis: $10.00 par année, $5.50 pour six mois. Autres pays, $13.00 par année.

Téléphones pour tous les services: 4-4474

CHICOUTIMI, MERCREDI, 24 FEVRIER 1954

On parle de nouveau de ce projet

Selon un dépêche de la Presse Canadienne, l'"Eastern Smelting & Refining Company Limited", de Toronto, construira une affinerie de cuivre et de nickel sur le site des anciennes usines de la "Quebec Pulp & Paper", à Chicoutimi.

L'"Eastern Smelting & Refining" est cette firme à la tête de laquelle se trouve ce même M. Robertson dont parlait le premier ministre Duplessis, en Chambre, lorsqu'il révéla l'existence de pourparlers en vue de l'acquisition des usines de Chicoutimi. Ce riche industriel, dit-on, est parfaitement en mesure de réaliser le projet. Mais s'agit-il bien de le réaliser sur le site même des usines de laa "Quebec Pulp & Paper"? Certains croient l'affaire sérieuse, mais en relient la réalisation à la visite récente de MM. Fairweather et Wood, des Chemins de fer nationaux du Canada, et à la mise en pratique du plan de zones industrielles autour de Chicoutimi. La future idustrie, au lieu d'utiliser l'énergie hydraulique de la rivière Chicoutimi, achèterait son électricité directement de la centrale en construction sur la rivière Bersimis. Cela lui permettrait de s'établir ailleurs que sur le site de la "Quebec Pulp & Paper".

Naturellement, tout cela est au conditionnel: les échecs du passé sont là pour avertir qu'on ne doit employer le présent, en pareille matière, que lorsque l'usine est en pareille matière, que lorsque l'usine est en fonctionnement!

Cependant, si jamais cela doit arriver, ce sera parce que les autorités municipales auront pris leurs responsabilités vis-à-vis de ce problème majeur. Elles ont, en effet, de concert avec les autorités provinciales, le Conseil d'Orientation économique, les divers corps publics et même les entreprises privées, un rôle important à jouer.

Georges-Henri Dagneau.

Le rapport du comité d'éducation

La Chambre de Commerce de Chicoutimi a pris connaissance du rapport de son comité d'éducation au sujet du site de la future Ecole supérieure de la cité. Ce rapport, on l'aura constaté par le compte rendu publié ailleurs, évalue les divers sites susceptibles de recevoir cette institution et les classe d'après leurs mérites.

De fait, le problème que posait cette question risquerait ou de traîner en longueur ou d'être tranché abruptement sans étude suffisante. Dans tous les cas, l'objectivité était menacée.

Le mérite du comité d'éducation de la Chambre de Commerce de Chicoutimi a donc consisté à transporter le problème sur un autre plan, à le sortir des controverses pour l'étudier à la lumière d'une formule souple et impartiale, tenant compte de tous les facteurs en cause

Maintenant, la Commission scolaire de la cité, à qui le rapport sera transmis, aura une base solide pour se prononcer dans le choix du terrain sur lequel s'érigera l'Ecole supérieure, destinée à remplacer, en partie l'Académie Commerciale actuelle, condamnée pour plusieurs motifs

On remarquera que dans le tableau compilé à l'aide de la formule mise au point par le comité d'éducation, le site actuel de l'Académie Commerciale se trouve à la fin de la liste Il ne récolte que 37 points, alors que l'avant-dernier parvenait tout de même à obtenir 55 points. La marge est significative.

Il faut féliciter le comité et la Chambre de leur collaboration dans ce problème et il faut souhaiter que la Commission scolaire, le chemin étant ainsi déblayé, agisse avec rapidité pour résoudre le problème de l'Académie.

Georges-Henri Dagneau.

Commentaires

Les cours de travaux manuels

La dernière livraison de "L'Enseignement primaire", revue du département de l'Instruction publique, contient d'intéressantes et pratiques suggestions à l'usage des titulaires de classes à divisions multiples, se trouvant dans l'impossibilité d'organiser un atelier de travaux manuels conformément au programme déjà approuvé par le département, faute de locaux disponibles ou de qualifications requises pour cet enseignement.

On sait que l'enseignement des travaux manuels est maintenant inclus dans le programme officiel de l'enseignement primaire. Naturellement, dans certaines grandes institutions, il n'est pas trop difficile d'établir un atelier, de le monter d'outils et d'établis, de fournir du bois et d'autres matériaux et surtout d'y affecter quelques instructeurs capables d'enseigner les rudiments de la menuiserie, de l'ébénisterie ou de quelques autres métiers semblables. L'élève sort ainsi du livre, du manuel, pour prendre contact avec la réalité, avec les matériaux, les outils et les exigences d'un métier. L'initiative est certainement heureuse, nécessaire même!

Mais, dans nombre de petites écoles, surtout dans celles où le même titulaire a à enseigner en même temps à plusieurs divisions d'élèves, les cours de travaux manuels présentent un problème considérable.

Voilà pourquoi "L'Enseignement primaire" de ce mois-ci consacre un article illustré à cette question afin de donner des suggestions, des idées aux titulaires qui se trouvent dans ce cas et qui désireraient surmonter l'obstacle. Des renseignements très précis permettent à quiconque veut vraiment introduire les travaux manuels dans son école de réussir en dépit des inconvénients de sa situation.

Appui généreux du Jeune Commerce

La Chambre de Commerce de Chicoutimi a été parmi les premières Chambres à témoigner son estime et son intérêt envers "Le Progrès du Saguenay". Déjà, elle a envisagé un programme d'aide efficace et pratique, dont le déclenchement sera calculé pour coincider avec la campagne de propagande du journal.

C'est pourquoi on peut lire, dans L'ARC, la revue du Jeune Commerce de Chicoutimi, le paragraphe suivant, sous la signature du secrétaire, M. J.-Paul Deschênes:

"Les directeurs de la Chambre de Commerce des Jeunes de Chicoutimi ont étudié tout un programme afin d'aider notre quotidien "Le Progrès du Saguenay". Le programme n'étant pas tout à fait à point, la campagne est remise à plus tard. En attendant, chaque membre de la Chambre devrait se faire un devoir de s'abonner au "Progrès du Saguenay".

Si l'on tient compte des autres initiatives que le Jeune Commerce appuie et lance, on doit reconnaître une belle générosité de la part de ces jeunes qui ne craignent pas d'en ajouter une nouvelle!

Nouvelle forme d'assurance

Deux grands organismes canadiens, "All Canada Insurance Federation" et "The Canadian Life Insurance Officers Association" ont fondé "Le comité conjoint de l'assurance-santé ("The Joint Committee on Health Insurance"). Et ce nouveau comité vient de publier un bulletin relatif à l'étendue, à l'envergure de l'assurance-hospitalisation, de l'assurance-chirurgie et de l'assurance-maladie. D'après ce comité, cinq millions et demi de Canadiens ont de l'assurance-hospitalisation, près de quatre millions ont de l'assurance-chirurgie et environ trois millions ont de l'assurance-maladie.

Voilà des chiffres éloquents sur l'ampleur de ce mode d'assurance en vue de faire face aux épreuves venant de la maladie ou de la faiblesse de santé, sous toutes ses formes.

Et le plus étonnant, dans tout cela, c'est que ce mode de prévoyance est relativement jeune. Il ne date, affirme la brochure du comité, que des années 1940 et suivantes. De fait, un instant de réflexion suffit pour se rappeler qu'avant la guerre de 1939 il n'était pratiquement pas question d'assurance-hospitalisation. Il y avait des privilégiés qui se payaient des assurances-maladie, c'est-à-dire qui, moyennant une prime, s'assuraient de toucher une indemnité lorsque la maladie les empêchait de gagner leur vie. Mais en dehors de cette forme d'assurance, il n'y avait pas grand'chose.

Aujourd'hui, plusieurs organismes se spécialisent dans ce genre d'assurance et presque toutes les compagnies d'assurance ordinaire ont dû développer un service chargé précisément de soutenir la concurrence en ce domaine.

Cela ne veut pas dire que la formule actuelle soit parvenue à son degré ultime de perfection, mais elle rend assurément de grands services.

La bible vous parle

Réveille-toi, et ne nous repousse pas à jamais! Pourquoi caches-tu ta face, oublies-tu notre misère et notre oppression?

Un peu de tout, un peu partout !

"A la fin de 1953, il y avait 3,976,405 oeufs dans les incubateurs, comparativement à 1,359,664 à la fin de 1952". Voilà ce que dit le dernier rapport du ministère fédéral de l'Agriculture sur les couvoirs. Pour la seule province de Québec, les chiffres correspondants sont les suivants: 565,431 oeufs à la fin de 1953 et 328,695 à la fin de 1952. Dans l'ensemble, on s'attend à une production plus normale pour 1954 que pour les années précédentes.

* * *

Une importante maison de cinématographie de Montréal publie son catalogue: soixante-dix-huit pages y sont consacrées aux films en langue anglaise et trois aux films en langue française!

* * *

"Voulez-vous jouer au boulingrin?" Que répondriez-vous? Ce n'est pas une attrape bien qu'elle en ait toutes les apparences. Ce mot figure dans un communiqué français du Bureau d'Information du Royaume-Uni. Après avoir vérifié dans le dictionnaire, on constate que la traduction anglaise de boulingrin est "bowling green". Franchement, à première vue, nous aurions traduit "bowling green" par jeu de quilles sur gazon, sur pelouse. Mais il parait que c'est boulingrin qu'il faut dire. Et le plus amusant, c'est que la leçon vienne de Londres via Ottawa!

* * *

Le dernier livre de Giovanni Papini, le célèbre écrivain italine, vient d'être mis à l'Index. L'auteur y soutient la thèse suivant laquelle Dieu un jour pardonnera à Satan. Cette thèse, parait-il, est loin d'être neuve et a déjà été condamnée, il y a longtemps, par l'Eglise.

EPHEMERIDES

PROGRÈS DU SAGUENAY

IL Y A VINGT-CINQ ANS

Le 24 février 1929

Une brayeuse fut bénite à St-Fidèle. A cette occasion, Les Fermières de l'endroit ont organisé une fête de famille qui a semblé plaire à tout le monde.

M. Amédée Gagnon, commerçant de fourrure de St-Félicien, ayant l'habitude d'employer chaque printemps, 5 hommes et 40 chiens pendant 9 semaines, pour aller chercher des pelleteries qui lui appartiennent, a décidé de louer deux avions cette année et a accompli son travail en 5 jours.

Nous apprenons que le Gouvernement vient de décider la construction d'un route qui relierait le village de St-Félicien au district minier de Chibougamau.



NOTRE DAME DE FOURVIERE, LYON - FRANCE. — Une Vierge colossale surplombe le clôcherdôme de la Basillique Notre Dame de Fourvière, l'un des grands centres français de dévotion mariale. Lyon, 2ième ville de France en est demeurée la métropole religieuse depuis le IIe siècle après J.-C. De grandes fêtes sont prévues pour l'Année Mariale, notamment les 15 août, 8 septembre et 8 décembre. Un Congrès Marial s'y déroulera du 28 juin au 4 juillet.

Le système médical soviétique vu par Bill Boss

(Par Bill Boss, de la Presse Canadienne)

Moscou (PC) — Les médecins soviétiques, dont 60 pour cent sont des femmes, commencent à exercer leur profession à l'âge de 23 ans.

Ils entreprennent leurs études médicales à 17 ans, après avoir reçu leur diplôme de 10e année d'écoles qui sont l'équivalent des écoles primaires et supérieures du Canada mais qui réunissent ces deux cours.

A 21 ans, après la quatrième année de leur cours de six ans, les étudiants font des accouchements, pratiquent des interventions chirurgicales comme l'appendicectomie, l'excision de kystes, etc.

Le professeur Victor-B. Rachmanov, doyen de l'Institut médical no 1 de Moscou, a décrit le système qui permet aux médecins de commencer si tôt leur carrière.

Le Dr Rachmanov, qui a visité Montréal et Toronton en 1946, dit que les normes de l'enseignement du Canada peuvent se comparer avec celles de l'URSS.

L'Institut qu'il dirige est le plus ancien de l'URSS. Environ 700 médecins diplômés en sortent chaque année. L'institution compte actuellement 3,375 élèves.

L'Institut, qui constitue une "ville" assez considérable au coeur de Moscou, compte 49 chaires ayant chacune son propre immeuble. Le professeur Rachmanov signale que l'Institut no 2 est aussi grand.

Il note qu'il y a 75 instituts médicaux en Pnion soviétique, fournissant entre 24,000 et 25,000 médecins par année. En 1913, souligne-t-il, on ne comptait que 1,000 nouveaux médecins par année. Le professeur ajoute qu'entre 200,000 et 300,000 infirmières sortent annuellement des écoles attachées aux Instituts médicaux.

Parmi les élèves à l'Institut no 1, on remarque des Coréens, des Chinois et des Vietmiens (du Vietminh).

Tous les candidats, à l'exception des titulaires de médailles, doivent passer un examen d'entrée.

La proportion des femmes, soit 60 pour cent, est maintenue dans l'exercice de la médecine et même aux échelons supérieurs.

Le professeur Rachmanov souligne que ce métier exige des qualités d'affection, de sympathie et d'application, qualités que l'on trouve particulièrement chez les femmes.

Le cours de six années est presque l'équivalent de celui du Canada, sauf que les étudiants sont envoyés dans les cliniques durant leur troisième année au lieu de la quatrième.

Durant leur cours, les étudiants approfondissent les principes du marxisme-léninisme. Ils sont tenus d'apprendre une langue étrangère. Le latin est obligatoire.

Pour ses travaux cliniques, l'Institut compte 1,700 lits. De plus, on met à la disposition des étudiants 2,000 lits dans les hôpitaux et cliniques moscoutaires.

Trouvés coupables de négligence envers leurs jeunes enfants

Collingwood, Ont. (PC) — M. et Mme Walter Bradman ont été hier reconnus coupables d'avoir "en contravention avec la loi, laissé sans surveillance un enfant de moins de deux ans, mettant ainsi sa vie en danger." Leur fils, âgé de huit mois, a perdu la vie dans un incendie qui rasa, le 12 février, leur maison de trois pièces, construite en bois, près de Wasago Beach. Ils recevront leur sentence le 1er mars.

D'après les dépositions des témoins, le petit garçon et deux autres enfants, Stephen, 4 ans, et Betty, 3 ans, se trouvaient seuls à la demeure de leurs parents pendant que ceux-ci s'étaient rendus dans une buvette.

Le juge Gordon a qualifié de "ridicule" une déclaration de Bradman, un homme de 30 ans, aux termes de laquelle il croyait son fils capable de prendre soin de la maison et des deux plus jeunes enfants en l'absence des parents.

Le juge a dit: "Vous avez un hiver froid, une maison de bois isolée, et pendant que vous allez boire vous laissez comme gardien un enfant de quatre ans, qui aurait besoin de quelqu'un pour le surveiller lui-même".

Contrat accordé à la Canadair

Montréal (PC) — Des informateurs fiables ont signalé hier soir que la société Canadair Limited recevra du gouvernement fédéral un contrat pour la construction de 50 modèles militaires du quadrimoteur Bristol Britannia.

Les appareils, dont le coût de construction sera de $185,000,000, seront utilisés comme bombardiers de reconnaissance en mer. Ils remplaceront le groupe de bombardiers Lancaster de la deuxième guerre mondiale actuellement utilisés par le CARC sur le littoral atlantique, a-t-on appris.

Il demande de faire appel au Vatican

Londres, (PA) — Le député travailliste Eric Fletcher a demandé hier au gouvernement de tenter l'obtenir l'appui du Vatican "en vue de mettre fin à la persécution des protestants britanniques en Colombie". Anthony Nutting, sous-secrétaire aux affaires étrangères, a répondu que le gouvernement fera toujours de "fortes représentations au gouvernement colombien quand des vies ou propriétés britanniques sont en danger". L'Eglise d'Angleterre a accusé le gouvernement colombien de mener une "guerre religieuse" contre les protestants.

D'après M. Walter Robertson, 15 millions de Chinois ont été tués dans la purge de 49

Washington (PA) — M. Walter-S. Robertson, secrétaire d'Etat adjoint, vient de déclarer au Congrès américain que les communistes chinois ont tué environ 15,000,000 de leurs compatriotes depuis 1949 au cours de la purge à peu près la plus sanglante que les rouges aient jamais pratiquée dans un pays quelconque de l'univers.

M. Robertson, dont la tâche aux affaires de l'Extrême-Orient, a attribué cette mortalité effarante aux liquidations et à la famine dont le gouvernement s'est désintéressé.

Dans un témoignage portant sur les crédits demandés par le secrétariat d'Etat, rendu public aujourd'hui par le comité des appropriations, M. Robertson a déclaré que le secrétariat était d'opinion que l'Asie devra affronter dans l'avenir prévisible des crises et des problèmes de la plus grande importance.

Il a préconisé que les Américains continuent à appuyer le régime nationaliste de Formose et a affirmé que bien des gens sur le continent chinois étaient mécontents de leur sort et seraient heureux de donner leur allégeance à un autre régime s'ils le pouvaient.

M. Robertson a averti qu'il faudra trouver de nouveaux débouchés pour le commerce japonais par exemple lui fournir un accès plus facile au marché américain, "sinon nous pousserons inévitablement le Japon dans l'orbite communiste".

Les Etats-Unis, aux dires de M. Robertson, doivent être prêts durant une période indéfinie à soutenir leurs alliés. "A Formose et en Corée" dit-il, "nous avons une armée d'environ 1,000,000 d'hommes... une réserve importante pour confronter tout trouble en Asie" mais qui représente un fardeau financier trop lourd à porter pour ces pays.

M. Robertson, qui a déjà représenté personnellement le président Eisenhower en Corée, a révélé que la Chine communiste a été éprouvée en 1950 par l'une des pires famines de son histoire. Durant cette période, alors que des milliers de gens mouraient de faim, les communistes ont exporté des vivres en Russie en échange d'équipement industriel et de fournitures militaires.

On peut calculer, dit M. Robertson, que la famine et les purges — la liquidation de l'opposition politique, des propriétaires terriens et des hommes d'affaires — ont entraîné la mort d'à peu près 15,000,000 de personnes depuis 1949.

Le secrétaire d'Etat adjoint a ajouté que le programme industriel chinois est considérablement en retard. Les Chinois ont désespérément besoin de matières premières, ce qui explique qu'aujourd'hui, en dépit d'une famine très sérieuse, la Chine exporte du riz pour obtenir du caoutchouc.

M. Robertson a expliqué que la main-d'oeuvre en Chine était l'actif le plus sûr. La Chine n'est pas affaiblie par la perte de quelques millions d'hommes. Elle s'en trouve plutôt bien, au point de vue économique, en ce sens qu'il lui devient plus facile de nourrir ceux qui restent et de les empêcher de mourir de faim.

Belle réunion à St-Honoré

St-Honoré (DNC) — Dernièrement se tenait dans la grande salle du couvent, une réunion de parents venus en grand nombre, coudoyer le personnel-enseignant du village.

On remarquait tout le personnel-enseignant du village, religieuses et institutrices, de même que le professeur Monsieur Jean Fortin.

On pouvait remarquer aussi la présence du président de la Commission Scolaire Monsieur Antoine Gravel, ainsi que le secrétaire Monsieur Francis Dufour.

Cette assemblée était sous la direction de Monsieur le curé qui veut toujours l'avancement de nos écoliers.

Tout s'est passé dans une atmosphère des plus cordiale, même si on a voulu discuter aimablement des petits griefs que l'on semblait croire exister.

Tous les parents, après l'assemblée close, se sont rendus visiter les classes, tout particulièrement là où on avait des enfants, afin de pouvoir traiter de petits problèmes individuels.

A cette assemblée, on déplorait, une fois de plus, le manque de travail à la maison.

Il n'est pas surprenant, lorsque l'on constate, que des écoliers sont encore à courir les chemins où salle de pool vers les 11 heures du soir.

Encore une fois, il vous en coûte trop cher, pour laisser aspiller un temps aussi précieux de vos enfants.

Lors d'un prochain courrier, nous vous donnerons des statistiques intéressantes au sujet de vos affaires-scolaires.

En attendant, que l'on veuille bien remplir une principale des obligations, savoir payer ses cotisations-scolaires pour l'année courante, car à chaque mois il faut verser salaire et autres frais d'administration pour un montant respectable. En passant rien que pour le salaire du personnel-enseignant cela représente $2,600.00, et ce mensuellement.

Séances d'informations

Ottawa, (PC) Les commissaires du Transport ont annoncé hier qu'ils entreprendront au début de mai une série de séances en diverses parties du pays relativement à l'égalisation des tarifs-marchandises pour certaines denrées.

M. Léon Zaitzeff en récital avec Charles Reiner à Jonquière le 4

Le Théâtre Bellevue présentera jeudi le 4 mars un concert de choix avec le célèbre violoniste, Léon Zaitzeff. Il sera accompagné au piano par Charles Reiner et de ses deux fils, Serge, 12 ans et Michel, 9 ans pianiste et violoniste. Ces deux enfants connaissent déjà la célébrité.

Léon Zaitzeff est recherché pour ses récitals. La presse est unanime pour déclarer qu'il est un violoniste de grande classe et pour souligner la puissance de son feu et la clarté de sa technique.

Russe de naissance et naturalisé Français, il a poursuivi ses études en France où il obtint un brillant succès. Il fut formé aux Conservatoires Impériaux d'Odessa et de Kiev par les plus grands maîtres de l'école russe. Après la Révolution il entra au Conservatoire Royal de Bruxelles. Il compléta sa culture générale de la musique au Conservatoire Russe de Paris. Ensuite il partait en tournée pour l'Amérique; il se fit entendre en concertiste 37 fois à New-York puis successivement à Buenos-Aires Montevideo, Rio de Janeiro, Cuba, Mexico. Il parcourut ensuite toute l'Amérique Centrale et du Sud, l'Italie, l'Espagne et la Grèce, l'Allemagne et la France.

Volcan en éruption

Tokyo, (PA) — Un volcan situé dans une île de 210 milles au nord de la grande base aérienne américaine d'Okinawa a fait éruption et lancé des nuages de cendres



Une carrière de CHEF au service du Canada!

Dans l'armée moderne, l'artillerie joue un rôle prépondérant. Appui de l'infanterie, l'artillerie se conjugue avec l'aviation de bombardement, elle-même un prolongement de l'artillerie, pour ouvrir la route à l'avance des troupes.

Ainsi, l'artillerie, arme technique par excellence, doit-elle constamment progresser, se développer, trouver des moyens nouveaux d'attaque.

Dans l'artillerie canadienne, le sergent Paul-Emile Fournier, un jeune Gaspésien, est l'un de ceux qui participent à ce progrès tout en se taillant une carrière solide et intéressante. Vivement intéressé par le côté technique du métier d'artilleur, le Sergent Fournier est un des nombreux exemples des avantages dont jouissent les membres de l'Armée canadienne.

Son revenu se compare avantageusement, âge pour âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil. Mais ce militaire reçoit en outre — et *gratuitement* — la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé par année.

Et, à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec un pension généreuse.

Pour une carrière de chef bien rémunérée au service de votre pays, enrôlez-vous dans l'armée moderne du Canada.

Ecoutez "TAMBOUR BATTANT" les mardis et jeudis soir, de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

ABB-7639



SGT PAUL-EMILE FOURNIER

Quatre des six fils de la famille Fournier, de Carlo, ont servi dans l'armée canadienne. Trois d'entre eux, dont le sergent Paul-Emile Fournier, comme artilleurs. Aujourd'hui, le sergent Fournier commande un canon et six hommes dans la 27e Brigade en Allemagne. Après cinq ans dans l'Armée canadienne, il dit: "J'y suis pour y rester. Rien ne vaut l'esprit de camaraderie qui règne dans l'armée!"

ENROLEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI DANS VOTRE ARMÉE

LE PAIN RAYON SOLEIL Présente...

Votre Horoscope.

Pour consulter votre horoscope, lisez le paragraphe qui figure au-dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance; si vous êtes né, disons, le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates: 22 juin au 23 juillet. En même temps, vous apprenez sous quel signe du zodiaque vous êtes né. Dans le cas du 1er juillet, c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considéré ici que comme jeu inoffensif, dont les indications n'ont aucune valeur de certitude.

Jeudi, 25 février

Du 21 mars au 20 avril: (Le bélier): Des influences heureuses favoriseront le début de la journée et vous aideront à obtenir ce que vous désirez. Votre avenir dépend en grande partie de vous-même et de vos aptitudes.

Du 21 avril au 20 mai: (Le taureau): Tenez-vous-en à vos principes sains et à vos idées les meilleures. Grâce à votre intelligence, vous pouvez vous ouvrir nombre de portes conduisant à des succès. Mais gardez-vous des excès de sensiblerie, surtout dans l'après-midi.

Du 21 mai au 21 juin: (Les Gémeaux): Parce que vous êtes en mesure de vous suffire à vous-même, vous pouvez espérer tirer bon parti de la journée dans votre travail de routine. Soyez sage, ne vous laissez pas guider par vos sentiments. Observez comment les autres s'y prennent pour réussir.

Du 22 juin au 23 juillet: (Le cancer): Vous avez une journée en grande partie ennuyeuse et sans inspiration. Mais votre jugement très aiguisé vous indiquera comment surmonter cet obstacle et triompher rapidement. Contentez-vous de vos aptitudes et améliorez-les.

Du 24 juillet au 22 août: (Le lion): Ce que les perspectives moroses de la journée ne vous donneront pas, vous pouvez y suppléer largement par vos propres dons naturels. Profitez des faveurs données à ceux qui sont nés sous le signe du lion. Présentez vos idées avec bonne grâce.

Du 23 août au 23 septembre: (La Vierge): Les perspectives compensent maintenant le manque de vibrations favorables de ces derniers jours. Tirez parti de la situation. Réfléchissez avant d'agir. Vous en serez bien récompensé.

Du 24 septembre au 23 octobre: (La balance): Des situations douteuses vous créeront probablement des ennuis. Mais faites appel à votre jugement. Demandez conseil aux autres. Vous avez l'esprit ouvert au progrès: c'est le temps d'en profiter.

Du 24 octobre au 23 novembre: (Le Scorpion): Aujourd'hui, un avertissement s'impose: faites attention aux confidences. Ne les prenez pas à la légère. Ne révélez rien de ce qu'on vous a confié. Le subterfuge cause plus de mal qu'il n'en guérit. Ne vous y adonnez pas.

Du 23 novembre au 22 décembre: (Le sagittaire): L'effort honnête et consciencieux s'impose. Suivez le chemin droit et visez un idéal élevé. Examinez soigneusement les situations.

Du 23 décembre au 21 janvier: (Le capricorne): Les influences indiquent une atmosphère plus agréable, plus stimulante, surtout en ce qui concerne la maison et son terrain. Soyez à l'aise et vos affaires iront bien.

Du 22 janvier au 20 février: (Le verseau): Les perspectives de la journée vous secouront si vous respectez les lois de la nature et si vous savez être légitimement ambitieux. Tirez parti le plus possible des avantages dont vous disposez.

Du 21 février au 20 mars: (Les poissons): Tenez-vous-en à l'essentiel plutôt que de tenter de vous disperser sur un tas d'entreprises. Finalement, vous ne feriez rien de bon. Accomplissez d'abord votre travail de routine dans l'avant-midi. Il est tout à fait bien d'essayer des choses nouvelles.

Présages pour ceux qui sont nés le 25 février: Votre signe du zodiaque et la planète Neptune disent que vous êtes sympathique et que vous avez des intentions droites. Par nature, vous êtes bon, industrieux, méthodique et apte à raisonner par déduction. Au fond, vous êtes cependant un idéaliste, un imaginatif; vous êtes propre et vous aimez que l'ordre règne autour de vous. Pour vous qui êtes né sous le signe des Poissons, le travail et les entreprises qui vous inspirent sont tout indiqués. Vous faites un excellent avocat, un représentant d'unions ouvrières ou un homme d'affaires. Nombreux sont les acteurs, les musiciens et les artistes parmi vous. Ne redoutez pas les difficultés. Personne n'est né sous le signe de la malchance; inquiétudes, misères sont le lot de l'homme et peuvent être surmontées.



Pour la jeune fille de bureau, une blouse blanche est toujours de mise. Le genre de celle-ci est ravissante, n'est-ce pas mademoiselle?

Des sténographes de langue française

(PC) — Il y a dans la province de Québec une pénurie de sténographes spécialistes de la langue française.

Ces jours derniers, à Montréal, un juge s'est plaint de la chose, incompréhensible dans une province qui se pique d'avoir gardé la culture et les aspirations françaises.

Le juge Maurice Lalonde a même dû remettre l'étude d'une cause, pendant que l'on fouillait le Palais de Justice dans l'espoir de trouver une jeune fille capable de prendre en note les déclarations d'un témoin de langue française. Maints médecins canadiens-français doivent souvent témoigner en anglais, parce qu'il est impossible de trouver des sténographes connaissant le français.

Rien ne s'oppose à ce que nos jeunes sténographes soient parfaitement bilingues, mais qu'elles ignorent leur langue maternelle est injustifiable. Elles ont à la portée de la main les écoles et les méthodes qui pourraient en faire des as de leur profession. Et que dire des avantages pécuniers qu'apporte une spécialisation à qui veut se donner la peine de la prendre.



7043
by Alice Brooks

Patron no. 7043 par — Alice Brooks

Dessin en couleur étampé au fer chaud. Pas de broderie. Seulement un coup de fer chaud. Très vite fait! Marquises, de couleur roses et bleues pâles ornées de feuilles vertes. Enjolivez vos serviettes d'invités! Faciles à exécuter, lavables, ne prend que quelques secondes à confectionner. Peut être étampé sur drap, taies d'oreillers, rideaux, tabliers, écharpes et serviettes.

Patron No 7043 — contient 12 motifs de couleurs à étamper. — 4 marquises 4 1-3 x 5 3-4; 4 autres 1 1-2 x 1 3-4; 4 branches de roses 1 1-4 x 3 pouces.

Envoyez vos nom et adresse, 25c en argent, le no. du patron à l'adresse suivante: Service de patron du Progrès du Saguenay, 316, ave. Labrecque, Chicoutimi.

DODDS KIDNEY PILLS
UN TRAITEMENT POUR MAL DE DOS ET SENSATION DE FATIGUE RESULTANT D'IRRITATION, SURMENAGE ET DE TROUBLES DE LA VESSIE
DODDS' KIDNEY PILLS 1888 THE PROPRIETORS

GORGE IRRITÉE?
PASTILLES VALDA
et
PASTILLES VALDAMILD
pour les enfants et leurs mamans
VF 33

QUI A DIT...?
"QUEL ARTISTE LE MONDE VA PERDRE!"



NÉRON — au moment de mourir. Bien qu'il fût maître absolu d'une grande partie de l'univers, le tyran Néron attachait plus de prix à son talent de chanteur qu'à sa puissance.

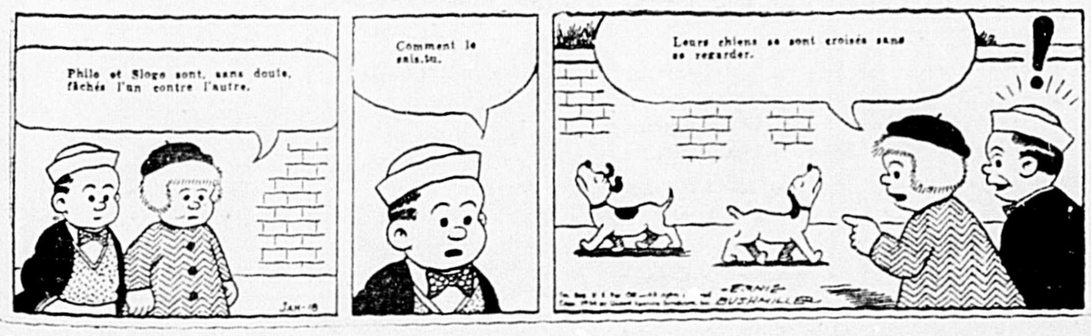
CETTE RÉCLAME FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE PUBLIÉE PAR
Molson's
LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Retraites Fermées Féminines

Pour "Jeanne d'Arc": du 4 au 7 mars — par le R.P. A. Arsenault, S.V.P.
Pour Dames: du 8 au 11 mars — par le R.P. Lorenzo Gauthier, Cong. St-Viateur.
Pour Dames: du 15 au 18 mars — par le R.P. Lorenzo Gauthier, Cong. St-Viateur.
Pour Dames: du 18 au 21 mars — par le R.P. P.-J. Gaudet, S.S.S.
Jeunes Dames, moins de 15 ans de mariage: du 29 au 1er avril — par le R.P. Desjardins, s.j.
Pour jeunes filles: du 25 au 28 fév. — par le R.P. Lorenzo Gauthier, Cong. St-Viateur.
Pour jeunes filles: du 11 au 14 mars — par le R.P. Lorenzo Gauthier, Cong. St-Viateur.
Pour Fiancées: du 5 au 8 avril — par le R.P. Chamard, o.m.i.
Pour Institutrices et Mlles: du 14 au 17 avril — par le R.P. Lavoie, c.ss.r.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à Téléphone 4-4368, la Maison Notre-Dame-des-Missions Retraites Fermées Féminines, 766, rue du Cénacle, Chicoutimi, P.Q.

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



LOUISE et LOUIS — par Seeg



Un truc

Les sacs de polythène qui enrobent les fruits, les légumes et les biscuits font d'excellentes housses aux piles d'assiettes ou morceaux de porcelaine exposés à la poussière, dans des étagères haut placées. Il est possible de couper les sacs, s'ils sont trop longs. Ils se lavent également bien à l'eau tiède savonneuse.

Aux anciennes

Les anciennes des Instituts Familiaux sont priées de faire parvenir leur adresse, au siège social de l'Association à 1185, rue St-Mathieu, Montréal, pour recevoir la revue des Instituts Familiaux.

A la cuisinière

(PC) — La présence dans un flan à la vanille de noix de coco râpée ajoute de la saveur à ce dessert. La noix de coco est également délicieuse dans une salade aux fruits ou mêlée à des tranches d'orange et un peu de sucre.

* * *

Relevez le goût d'une tarte aux bananes en insérant dans la meringue qui la recouvre un soupçon de gingembre. Un quart de cuillérée à thé de cette épice est suffisante dans une meringue de trois oeufs.

* * *

Une gélatine s'enlèvera plus facilement du moule où elle a pris forme si vous avez soin de placer le tout dans un peu d'eau chaude pour quelques secondes. On renverse ensuite le moule et la gélatine se détache d'elle-même.

* * *

Nous ne vous défendrons certes pas de tenter cette pauvre pomme de terre contre la croyance populaire qui en fait un légume engraissant et peu original, s'il est permis d'ainsi s'exprimer.

La pomme de terre possède des qualités engraissantes qui sont relativement pauvres, si nous les comparons à celles de pomme, de l'orange et du pain.



Patron no. 4803

Vous aimerez ce gentil tablier que vous pourrez porter long, le faisant servir de robe, et court comme tablier. Vous recevrez toutes les indications pour confectionner ce modèle.

Tailles: Demoiselles: 12-14-16-18-20-40.

Envoyez 35c, le no. du patron, votre nom, votre adresse. Envoyez le tout à l'adresse suivante: Service de Patron, "Anne Adams", Le Progrès du Saguenay, 316 ave. Labrecque, Chicoutimi.

Marie, reine des coeurs, aidez-nous.

Carnet Social

Soirée

Une soirée familiale réunissait chez M. Roch Girard de Bagotville un groupe de parents et d'amis. Durant la soirée, les invités de M. Girard jouèrent aux cartes avec ambition et entrain car des prix étaient à l'enjeu. Evidemment ce furent les champions qui décrochèrent les honneurs et les prix, tandis que les malchanceux en furent quittes pour recevoir des consolations. A quelque chose, dit-on, malheur est bon. Les gagnants furent M. Eugène Gagnon, Mme E. Girard et Mme M. Girard et les malheureux de la soirée furent MM. Alain Tremblay, Laurier St-Gelais et Mme A. Bouchard. Il y eut aussi un prix de présence qui fut attribué après bien des émotions à M. A. Bouchard de Bagotville. Et ce fut ensuite le tour des divertissements d'un autre genre offerts par des invités. Chacun y alla de ses numéros qui étaient demandés par les autres participants de la soirée. Sur une note gaie la réunion intime et combien joyeuse se termina en ne manquant pas non plus durant la soirée de parler un peu de pêche bien que les lacs soient encore bien gelés. Enfin ce sera pour le printemps suppose-t-on.

Naissance

A été baptisé samedi le 20 février, en l'église de Notre-Dame-de-Fatima de Jonquière, par M. l'abbé Michel Lavoie, curé, Daniel enfant de M. Alphée Bonneau et de Madame Bonneau, née Gabriel Potvin; Parrain et marraine: M. et Mme Emilien Bonneau, oncle et tante de l'enfant; porteuse Mme A. Bonneau, grand'mère de l'enfant, tous de Chicoutimi.

Va-et-vient:

Mlle Laurette Taillon, inst. de St-Prime était de passage à Arvida et Chicoutimi, lors de la dernière fin de semaine.

* * *

M. Claude Taillon é.e.m. à l'université Laval de Québec, était de passage chez son père dernièrement, à St-Prime.

* * *

M. Luc Gagnon étudiant à l'université Laval, est dans sa famille présentement.

Elle refuse

Il y a des jeunes filles qui, pour une carrière cinématographique, n'hésiteraient pas à braver mers et mondes.

Hinako Kajima, Mademoiselle Japon 1952, n'est pas de celles-là. Elle a carrément refusé une offre de faire du cinéma en répondant: "Je n'ai aucun talent dramatiques."

Fille d'un importateur japonais, la jeune Hinako a dû livrer une lutte serrée à plus de mille aspirantes au titre de beauté qui lui a permis de venir aux Etats-Unis briguer celui de Mademoiselle Univers. L'on sait que ce titre fut remporté par la Finlande.

La jeune fille de 21 ans a tellement aimé les Etats-Unis, lors de son premier voyage en ce pays, qu'elle a décidé d'y rester pour y parfaire son éducation. Avec l'approbation de son père, elle s'est inscrite dans un collège de la Californie, où elle a complété une année de collège. Actuellement à New-York, elle continue ses études à l'Université de ce nom. Elle désire y terminer un cours en diététique et sciences sociales.

EMPLOYEZ SUPER Kem-Tone POUR AVOIR DE MAGNIFIQUES MURS ET PLAFONDS
la peinture supérieure, à base de caoutchouc

Il est ouvert!

VISITEZ VOTRE NOUVEAU MARCHE STEINBERG A CHICOUTIMI
21 OUEST, RUE RACINE
ANGLE DE STE-ANNE



Vous le verrez! C'est toute une aventure que de faire son marché au nouveau Steinberg de Chicoutimi. C'est, pour la ménagère, un pays des rêves tant l'atmosphère est enchanteresse et le choix des aliments vaste. Dès demain, faites votre marché confortablement, dans un décor somptueux et profitez des économies de votre marché Steinberg.

LIVRAISON QUOTIDIENNE
DU MARCHE STEINBERG'S DE CHICOUTIMI

Steinberg se fera un plaisir de livrer vos commandes à Chicoutimi et aux environs. Ce service rapide et fort bien monté est à votre disposition tous les jours de marché au coût nominal de livraison.

Vous obtiendrez tous les détails qu'il vous faut au Comptoir des Services de votre marché Steinberg.

Nous livrons tous les jours à CHICOUTIMI et STE-ANNE et dans les localités suivantes:

KENOGAMI — SHIPSHAW
RIVIERE DU MOULIN — ARVIDA
CHUTE-A-CARON — JONQUIERE
BAGOTVILLE — GRANDE-BAIE
PORT-ALFRED — ST-HONORE

Steinberg's

HEURES DE MARCHE

Du LUNDI au JEUDI inclus, 8.30 h. a.m. à 6.00 h. p.m.

VENDREDI — soirée d'emplettes familiales — le marché est ouvert de 8.30 a.m. à 9.00 du soir.

SAMEDI — 8.30 a.m. à 6.00 p.m.

Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIF DES PETITES ANNONCES DU PROGRÈS DU SAGUENAY

Minimum par insertion (17 mots) .50; pour tout mot additionnel .03c.

Avis de décès, de funérailles, de messes de naissance, de services anniversaires, de remerciements etc.: $1.00 par insertion selon la formule ordinaire.

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard à 4.30 hres la veille de la publication

(1) Chambres à louer

A LOUER, chambre boudoir, ou avec lit double. Conviendrait pour couple ou personne seule. Installation pour faire la cuisine, usage du bain et du téléphone. S'adresser à 493, rue Ste-Marthe, Chicoutimi Ouest. Tél.: 4-4046.

(3) Propriétés à vendre

MAISON A VENDRE, six pièces, près du Parasol. Tél.: 4-6921.

(8) Occasions d'affaires

A VENDRE

Magnifique poste de service, ainsi que maison bien situés sur le boulevard Talbot. Le premier poste près du Manoir Clairval. A vendre à un prix très modéré, cause de départ.

S'adresser à:

M. Eudes Mansour

Au Hameau — Boul. Talbot

A VENDRE

Magnifique commerce à vendre sur le Boulevard Talbot, comprenant: Grande salle à manger, Curb Service, ainsi que restaurant. Grand Terrain de 385 x 150 pieds. Pour plus de renseignements s'adresser au propriétaire à seulement 15 minutes de Chicoutimi:

M. Jos E. Dufour

AU HAMEAU

Boul. Talbot — Laterrière

A VENDRE

3 beaux comptoirs de magasin

très propres, à prix d'aubaine. S'adresser à:

325 rue Racine est, Chicoutimi

Tél.: 4-3613

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

(12) Hommes demandés

DEMANDE: Homme pour voyager régulièrement parmi consommateurs dans Chicoutimi et Lac St-Jean. Relations permanentes avec manufacturier. Important. Brassicur d'affaires seulement. Ecrire Rawleigh's Dept L 499-131 Montréal (31) B (12)

Barbier demandé pour travailler à la base de Bagotville du C.A.R.C. Le candidat devra être bilingue et de préférence célibataire. Pour plus de détails, écrivez à l'Officier Commandant, base du C.A.R.C., Bagotville, P.Q. Donnez vos qualifications et état matrimonial.

FORD CUSTOM 2 PORTES 1950 - très propre

Appelez: 8-3795

CHEVROLET 1951 SEDAN

bas millage, moteur en ordre

Téléphonez 4-6050

Monarch Sedan 1950

PARFAITE CONDITION

License 1953

Téléphonez: 4-6050

(21) Vendeurs demandés

FAITES DE L'ARGENT. Devenez votre propre patron en vendant produits réputés dans un bon territoire. Profits intéressant - spéciaux avec gratis - avantages illimités pour personnes ambitieuses. Ecrivez immédiatement pour détails. FAMILEX, 1600 Delorimier, Dept. 2, Montréal (21)

(27) Agents demandés

Voulez-vous faire $50.00 dollars par semaine? Vendez les Produits Canadiana, 250 produits de nécessités. Produits Canadiana, 2125 Ave De La Salle, Montréal.

"Agent pour la vente rapide de vêtements sur mesures, de la manufacture aux clients. Bas prix, plein temps ou partiel, commission élevée, bonus de complet gratuitement. Expérience non requise. Instructions complètes, fournies avec notre grand assortiment d'échantillons tout laine. RODNEY TAILORING COMPANY, "Dept X", B.P. 63, Montréal". (27)

(28) Chambre et pension

On trouvera chambre et pension pour 3 pensionnaires. Service d'autobus pour Arvida soir et matin. S'adresser à Lucien Gagnon au terminus de la station d'autobus de la Côte Réserve.

(51) Divers

APPRENEZ A FAIRE DE L'ARGENT. Voulez-vous partir un commerce sans capital? Ecrivez-nous et nous vous en verrons 33 occupations honnêtes à la portée de tous; il est impossible que vous n'en trouviez pas qui puissent faire votre bonheur... Ecrivez pour informations à Smith, C. P. 159, Jonquière.

pensez-y!

UNE RENTE SUR L'ÉTAT CANADIEN

- Peut s'acheter comptant ou par mensualités.
- Ne peut s'abroger, même si vous manquez un paiement.
- N'exige aucun examen médical.
- En cas de décès avant l'entrée en vigueur de la rente, tous les paiements sont remboursés avec intérêts.
- Vous pouvez obtenir une rente plus élevée durant toute votre vie en incorporant une rente sur l'État à la pension accordée en vertu de la Loi de la sécurité de la vieillesse.

Ecrivez dès ***aujourd'hui*** *pour de plus amples détails!*

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL

POSTEZ CE COUPON (SANS AFFRANCHISSEMENT) AUJOURD'HUI!

Envoyez-le aujourd'hui Au Directeur, Service des rentes sur l'État, Ministère du Travail, Ottawa (Franco). D767

Veuillez me faire parvenir des renseignements montrant comment une rente sur l'État canadien peut m'assurer une retraite à peu de frais.

Mon nom est .....
(M., Mme, Mlle)
Je demeure à .....
Date de naissance .....
Âge où la rente doit entrer en vigueur ..... Téléphone .....
Il est entendu que ces renseignements sont confidentiels.

On propose à Ottawa d'augmenter et de prolonger les prestations de l'ass.-chômage

Ottawa, (PC) — Un député libéral et un cécéfiste sont d'avis que le fonds de l'assurance-chômage, qui est de $1,000,000,000, devrait être utilisé pour remédier au problème actuel du chômage au Canada.

M. James-A. Byrne (L—Kootenay-sud) a dit hier soir aux Communes que des augmentations dans les prestations d'assurance-chômage et le prolongement de la période durant laquelle des prestations sont payées aideraient à résoudre le problème immédiat. Toutefois, la seule solution à long terme est d'augmenter les placements de capitaux.

Il a exhorté les députés à expédier les affaires du gouvernement et a rendre possible l'entreprise, dès ce printemps, de nouveaux projets de travaux publics. Si le problème du chômage ne s'améliore pas à l'été, le Parlement devrait être rappelé pour voter des mesures.

M. Erhart Regier (CCF—Burnaby-Coquitlam) a dit que le fonds de l'assurance-chômage disparaîtrait durant une grande catastrophe. Toutefois, l'argent devrait servir à soulager la situation actuelle et à prévenir une catastrophe.

"Nous croyons que les ouvriers qui possèdent cet argent ont une requête raisonnable quand ils demandent que la période de paiement des prestations soit prolongée. C'est particulièrement nécessaire dans la période actuelle, alors que le coût de la vie est si élevée.

Le juge McRuer...

(suite de la 3ième page)

Bryan, propriétaire de l'agence de nouvelles Bryan, de Cornwall, de comparaître en cour, vendredi, pour expliquer pourquoi il ne pourrait et ne devrait pas être traduit devant les tribunaux pour mépris de cour.

La veille, J.P. Kelly, d'Ottawa, l'avocat de la défense, avait mon cations qui avaient publié des rétré au juge trois copies de publicits en marge du meurtre.

"The Riddle of Canada's Nude Un de ces récits était intitulé WAAC," un autre, "His Alibi came too Soon, et le troisième, "The Nude and the Ring."

Le procureur de la Couronne, Me R.-P. Milligan, a déclaré hier que les publications — True Detective, True Police et Official Detective Stories — sont publiés aux Etats-Unis et que leur distribution au Canada ne se fait pas à l'échelle provinciale ou nationale. Ils sont vendus directement aux distributeurs locaux.

M. Milligan a dit que M. Bryan est prêt à comparaître de son propre chef. Il a ajouté qu'un représentant des publications mentionnées comparaîtra peut-être.

Lundi, le juge McRuer a déclaré que peu importe le pays où ces publications sont éditées, le fait demeure qu'elles sont distribuées en Ontario. Un délit a été porté à mon attention et c'est le grave devoir de la Couronne de voir à ce que les lois du pays soient observées. Et le mépris de cour est un délit grave."

Un des témoins à la séance d'hier a été Dale Hutt, 14 ans, qui a raconté comment il a découvert le corps de Mlle Carrier dans un fossé, 35 milles à l'ouest de Cornwall, dans l'après-midi du 15 octobre dernier.

Le Dr C.R. Marcellus, coroner du comté d'Iroquois, a déclaré avoir examiné le corps de la victime vers 5 heures dans l'après-midi du 15 octobre et a ajouté que le corps était déjà raide. Il a précisé être d'avis que le corps avait été placé dans le fossé avant que le mort ne survienne.

Le Dr W.D. Hay, patholigiste de Kingston, a déclaré que le corps était complètement nu excepté pour un anneau d'or orné d'une pierre brillante trouvé à l'annulaire de la main gauche.

Hier, Me Milligan, esquissant la cause de la Couronne aux membres du jury, a déclaré qu'après la découverte du cadavre de Mlle Carrier, il a été découvert que Balcombe connaissant la jeune fille de la région de Québec, et que même marié et père de deux enfants, il lui avait donné une bague et lui demande de l'épouser.

Cinq jours après la découverte du cadavre, Balcombe a été arrêté, alors qu'il se mettait à table, chez son beau-père, près de London, Ontario.

Votre Croix-Rouge est formée de ceux qui aident les autres; les gens d'en face, la nation, le monde entier. Le mois de mars est le mois de la Croix-Rouge.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COUR SUPERIEURE
(en Matière de Faillite)

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de la faillite de:- DAME YVETTE LABRIE PILOTE, marchande publique, domicilée à St-Ludger de Milot, Co. Lac St-Jean, veuve de feu Edmond Pilote, du même lieu.

Débitrice;

AVIS est par le présent donné que MARDI le 2 mars 1954, à 11 heures A.M. seront vendus par encan public, **en bloc**, aux bureaux de M. Pierre E. Laberge, 369 est rue Racine à Chicoutimi, les item suivants:-

ITEM A—

Fonds de commerce:	$2,393.50
Ameublement:	343.00
	$2,736.50

ITEM B—

Balance Toledo (lien $110.0) 300.00

ITEM C—

Créances aux livres: 53.45

Ces item seront offerts en vente au plus haut et dernier enchérisseur.

L'inventaire peut être examiné en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés, 111 Côte de la Montagne à Québec, ou 369 est rue Racine à Chicoutimi.

CONDITIONS DE PAIEMENT: COMPTANT.

Québec, ce 18 février 1954.

R. ERNEST LEFAIVRE &
PIERRE E. LABERGE
Syndics

BRASSO POUR LAITON • CUIVRE • CHROME

La province absorbera...

(suite de la 3ième page)

"On doit faire bien attention qu'une organisation démocratique se change en une administration automatique. Ce serait contraire au sens commun et aux principes démocratiques.

"C'est notre principe, et je ne le cache pas, que lorsqu'il y a deux Commissions scolaires qui demandent des octrois et que l'une d'elles est une amie nous nous occupons d'abord des amis.

Lorsqu'il y en a assez pour s'occuper des adversaires nous le faisons généreusement sans considération politique."

M. Lapalme a déclaré que dans les endroits où le système des octrois statutaires est établi, comme en Ontario, on s'occupe des situations spéciales au moyen de subsides.

M. Laplame a dit que les octrois statutaires n'empêchent pas le gouvernement de faire des paiements additionnels à sa discrétion pour répondre aux besoins spéciaux.

"Le premier ministre parle des dangers d'un gouvernement automatique mais il ne doit pas y avoir une assemblée législative automatique pour voter de grosses sommes qui sont distribuées au bon plaisir du gouvernement mais non comme le désire nécessairement l'assemblée."

M. Jean-PaPul Noel, député libéral de Montréal-Jeanne-Mance, qui a été rappelé à l'ordre pour avoir parlé plus que son temps-limite d'une heure sur un seul sujet du budget, a déclaré que les nominations et les promotions dans les écoles publiques et même la nomination de professeurs aux chaires universitaires semblent sujettes à l'influence politique.

Les octrois aux Commissions scolaires sont considérés par le gouvernement comme des "dons". "Ceux qui veulent des octrois doivent s'agenouiller dvant les grands prêtres de l'Union nationale".

Dans les comptes publics, les octrois accordés à certains collèges classiques sont inscrits avec les noms des personnes qui ont obtenu les octrois pour ces institutions. C'est scandaleux. Pour obtenir des octrois, les institutions doivent retenir les services de "quelques éminences grises" favorisées par l'Union nationale.

M. Duplessis a déclaré que ce que M. Noel dit ne fera de tort qu'à sa cause. Les faits sont connus, les améliorations à travers la province peuvent être constatées par tout le monde.

Plus tôt, M. Duplessis, passant en revue les gestes posés par son gouvernement dans le domaine de l'éducation, a déclaré que quelque 2,000 nouvelles écoles ont été construites en 10 ans et d'autres réparées. Cinquante deux écoles techniques et spécialisées ont été construites ou améliorées.

Le gouvernement projette d'augmenter son aide aux écoles publiques et l'impôt projeté, qui rapporterait la somme de $22,000,000, servira à répondre à ces besoins.

Les crédits sur lesquels la majorité du débat a porté étaient ceux d'octrois aux Commissions scolaires s'élevant à $22,883,000 pour la prochaine année fiscale incluant $11,500,00 pour les salaires des instituteurs ruraux et $13,000,-00 pour la construction et la réparation d'écoles publiques.



FRERE JOSEPH — Au mois d'août 1949, M. Hervé Turcotte, après avoir termine ses études au collège St-Basile, à St-Fulgence, entrait au noviciat des Freres de la Charité à Everell, Québec. Le 2 février 1954, Frere Joseph — son nom en religion — prononcait ses voeux perpétuels. Depuis 3 ans il poursuit ses etudes à l'école normale du Mont St-Bernard, à Sorel, pour se livrer ensuite à la noble carrière de l'enseignement. Le Frere Joseph est le premier Frère de la Charité natif du Saguenay à prononcer ses voeux perpétuels et il est également le premier religieux de St-Fulgence. Il est le fils de M. et Mme Louis-Philippe Turcotte, de St-Fulgence.

(St-Fulgence, DNC)

Deux grands...

(suite de la 3ième page)

E.A. Forsey, directeur de recherches pour le Congrès canadien du Travail, une organisation de 375,000 membres, est allé encore plus loin en suggérant que le gouvernement se fasse le subsidiaire des taux d'intérêts sur les prêts faits aux ouvriers à petits salaires.

Pour illustrer sa demande, il a déclaré que le gouvernement pourrait emprunter de l'argent à 3% pour cent et pourrait à son tour prêter cet argent aux chefs de familles gagnant moins de $3,000 par année, à un taux d'intérêt d'environ 2 pour cent.

Le lieutenant-colonel J.W.G. Hunter, député libéral de Toronto-Parkdale, a fait remarquer que des taux aussi bas décourageaient les prêteurs sur hypothèques. Des subsides entraineraient des taxes plus lourdes, chambarderaient la structure des prix au Canada et seraient un danger pour l'économie canadienne.

M. Forsey a refusé d'accepter cette réplique. Il a précisé qu'il y a une différence entre le coût "brut" et le coût "net" au pays. Le coût des subsides doit être évalué en comparaison du coût des taudis, qui engendrent crime, maladie et délinquence juvénile. "Le coût de ces problèmes sociaux est effarant", a déclaré M. Forsey.

L'Assemblée législative souligne le 64ème anniversaire de M. Duplessis

Par Richard Daignault de la Presse Canadienne

Québec (PC) — L'Assemblée législative suspendra brièvement son activité aujourd'hui pour célébrer le 64e anniversaire du premier ministre Duplessis.

M. Duplessis n'aura 64 ans que le 20 avril prochain, mais selon la coutume, les partisans de l'Union nationale ont organisé un souper de fête coincidant avec les préparatifs de fin de session.

La Chambre suspendra son travail lorsqu'une gerbe de roses sera déposée sur le bureau du premier ministre. Le chef de l'opposition libérale, selon la plus pure tradition française, lui présentera ses meilleurs voeux.

A l'occasion du banquet, les députés libéraux pourront bénéficier d'une soirée libre cependant que les partisans de l'Union nationale, assemblés devant les tables décorées de fleurs du restaurant de la Législature, entendront des discours et de la musique durant plusieurs heures.

M. Duplessis, qui est maintenant rendu à mi-chemin de son quatrième mandat comme chef du gouvernement, est l'orateur qui prend le plus souvent la parole à l'Assemblée législative, ce qui incite les libéraux à dire que les autres membres de l'Union nationale en Chambre sont réduits au silence.

M. Duplessis travaille tard le soir et parfois il abat de la besogne jusqu'au matin — un fait qu'il aime à souligner aux délégations ouvrières qui lui rendent visite chaque année.

Toujours vêtu d'habits impeccables, de chemises à col dur et de cravates au dessin choisi, le premier ministre s'intéresse beaucoup au travail de la session et il peut fournir des renseignements sur les d'penses petites ou grandes de tous les ministères de son administration dont le budget annuel s'élève à $300,000,000.

Ses habitudes à l'Assemblée sont peu différentes de celles qu'il a dans son bureau particulier.

On peut le voir siroter un jus d'orange, faire des signaux aux secrétaires à l'arrière de l'Assemblée, lire et signer des documents

AU SUJET DES MAU-MAU

Des parlementaires britanniques dénoncent la brutalité et la corruption de la police

Londres — (Reuter) — Une délégation de six parlementaires britanniques s'est élevée hier contre "la brutalité et la corruption" de la police du Kenia et a demandé que cesse la discrimination raciale dans la colonie africaine où se déroulent des évènements sanglants.

Les six membres du parlement, trois conservateurs et trois travaillistes, qui reviennent d'un voyage d'enquête au Kenia, ont également demandé que la police locale soit réformée "depuis la tête jusqu'au dernier échelon."

Leur rapport, qui a été rendu public à Londres hier, affirme que les fanatiques Mau-Mau, ennemis acharmés des blancs, détiennent maintenant, sur un million d'hommes des tribus Kibouyous, plus de pouvoir qu'il n'en avaient lorsqu'ils engagèrent les hostilités il y a 16 mois.

Le rapport ajoute que le danger de voir la guerre contre les britanniques s'étendre à de nouvelles parties du Kenia est maintenant plus grand qu'en octobre 1952, alors que la Grande-Bretagne proclama l'état d'urgence.

Les enquêteurs disent que la situation à Nairobi, capitale de la colonie, est "grave et tendue."

"Les ordres des Mau-Mau sont exécutés en plein coeur de la ville, dit le rapport, les "tribunaux" Mau-Mau tiennent des audiences et leurs "sentences" sont mises à exécution par des bandits."

Voici les principaux points du rapport:

1. Les fanatiques Mau-Mau visent à dominer d'abord les tribus Kikouyous, ensuite tous les autres indigènes, afin de "chasser toutes les autres races et s'emparer du pouvoir au Kenia."

2. La police du Kenia et ses troupes auxiliaires doivent être débarrassées de "tous les éléments et traits indésirables."

3. "Il est temps d'examiner la législation dans le but de faire cesser la discrimination." L'idéal vers lequel il faudra tendre doit être l'instauration au Kenia d'une société fondée sur la bonne entente entre les races.

Décès

CHEVALIER — Est décédé à Chicoutimi le 23 février, à l'âge de 46 ans et 8 mois, M. Adolphe Chevalier, époux de dame Laurette Boies de Jonquière.

La dépouille mortelle est exposée aux Foyers Funéraires Jonquière et Kénogami Limitée.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures et l'inhumation se fera au cimetiere St-Dominique.

La direction des funérailles a été confiée aux Foyers Funéraires Jonquière et Kénogami Ltée.

* * *

TREMBLAY — Est décédé accidentellement à Chicoutimi le 23 février, à l'âge de 11 ans, Guy, enfant de M. Léopold Tremblay et de dame Tremblay née Cécile Rochette.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Gravel Enr. à Chicoutimi.

L'heure et la date des funérailles seront annonces plus tard.

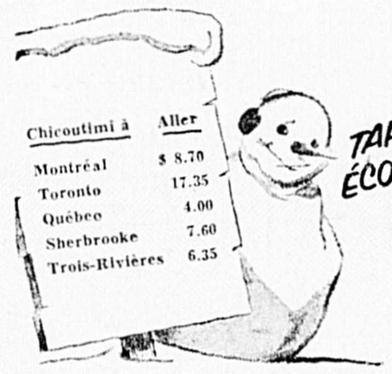


L'hiver, pour tout voyage d'affaires ou d'agrément, prenez l'autobus.

Dans les voitures de la Compagnie de Transport Provincial, il règne une température douce et agréable. On y est bien installé, les fauteuils sont moelleux et confortables . . . et, un chauffeur expérimenté vous conduit, sur les routes enneigées, jusqu'à destination. Aucun autre moyen de transport public ne vous permet d'admirer d'aussi près les beautés du paysage.

En voyageant par autobus, vous éviterez la fatigue de la conduite l'hiver, l'usure et la détérioration de votre voiture et de vos pneus. Vous n'aurez à vous soucier ni du stationnement ni des pannes, ni de la température. De plus, vous économiserez de l'argent*. Le voyage par autobus coûte moins par mille que tout autre moyen de transport public. L'hiver, prenez l'autobus, c'est la façon idéale de voyager!

* *Les statistiques établissent que voyager en automobile coûte 10.42 cents par mille*



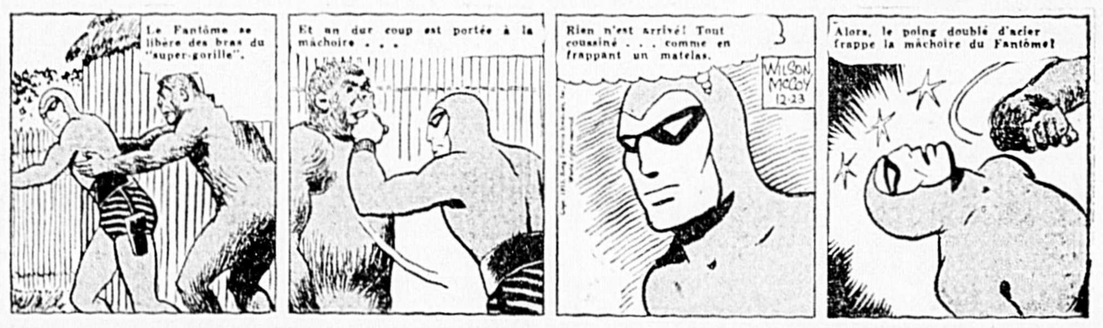
TARIFS ÉCONOMIQUES

Pour renseignements complets concernant les horaires et les tarifs, adressez-vous à notre agent local.

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

TERMINUS AUTOBUS SAGUENAY INC.,
CHICOUTIMI, QUE.
242, rue Morin Tél.: 4-3344

LE FANTOME — par Wayne Boring



MARISE DUCLAUS et sa famille — par McEvoy et Striebel



LE CHEVALIER MASQUE — par Fran Striker





Gain décisif des Saguenéens contre les Braves: 7-3

Normand Dussault participe à quatre points. — Jean-Paul Bisaillon compte deux buts pour les visiteurs. — Payette en voit de toutes les couleurs. — Les Saguenéens conservent leur faible avance de deux points en tête du classement.

(par Bertrand TREMBLAY)

Cette saison, les Braves de Valleyfield ne doivent pas garder un très bon souvenir de leurs visites au Colisée de Chicoutimi. Encore hier soir, Toe Blake & Compagnie durent retourner bredouilles à Valleyfield. Les Saguenéens n'eurent aucune difficulté à remporter la victoire. Tout fonctionna à merveille et Payette vit la rondelle pénétrer sept fois dans sa cage, alors que Phil Hughes était déjoué à trois reprises.

Normand Dussault fut le gros canon des vainqueurs avec deux buts et autant d'assistances, alors que Jean-Paul Bisaillon enfila également deux buts pour les Braves.

Les lancers, 36 sur Payette et 22 sur Hughes, indiquent assez clairement la supériorité des Saguenéens dans cette joute. Les Saguenéens demeurent en tête avec cette victoire, toujours deux points en avant du Royal qui est également sorti vainqueur hier contre Sherbrooke.

Contrairement à leur habitude, rent un style défensif. Ils surveillèrent les Braves de Valleyfield adoptèrent étroitement leurs rivaux, attendant les ouvertures.

C'est le vétéran Kitoute Joannette qui réussit à s'échapper, mais Hughes écarta son boulet. Signalons ici que le Mathusalem de la Ligue de Hockey du Québec s'est avéré une véritable inspiration pour l'équipe de Leducville. Malgré son âge (il doit approcher la quarantaine), le vaillant centre des Braves demeure l'un des meilleurs joueurs du circuit George Slater.

Glaude ouvre le bal

Grâce à son foudroyant lancer, Gérald Glaude ouvrit le pointage à 12.03. Après avoir reçu le disque de Moore à la ligne bleue adverse, Glaude avança quelque peu pour laisser partir un boulet à environ 20 pieds de la cage. Payette n'y vit que du feu.

Le jeu se poursuit à vive allure durant plusieurs minutes. Les Saguenéens assiégeaient presque continuellement le territoire des visiteurs.

Sur une contre offensive, Joannette fit un beau "stick-handling" contourna habilement Glaude à la défense pour prendre ensuite Hughes en défaut sur un lancer précis.

Dussault-White-Tkachuk à l'attaque

Le circuit Dussault-White-Skachuk fut le plus effectif à l'offensive hier soir. Durant la seconde période, ces trois joueurs déclenchèrent des assauts vraiment dévastateurs. Dussault compta d'abord, White porta le compte à 3 à 1. Après que Stan eut lancé sur le poteau au terme d'un bref effort individuel, Dussault y alla de son deuxième but avec l'aide de White et Tkachuk. Ces deux derniers avaient lancé à deux reprises à bout portant; la rondelle revint à Dussault qui frappa un "slap-shot" dans le haut de la cage.

Tkachuk poursuivit le massacre quelques instants plus tard toujours avec la collaboration de Dussault et White. Sur ce but, Payette se vit jouer un vilain tour par White. Le cerbère des Braves semblait retenir solidement le disque sous son gant, quand White vint lui enlever pour le reléguer à Tkachuk qui se chargea de faire allumer la petite lumière rouge.

Une punition infligée à Jean-Paul Lamirande ne profita nullement aux visiteurs. Bien au contraire, Moore parvint à s'échapper et même si White était accroché à lui, il déjoua Al Payette.

Les Braves, à ce stage de la partie, n'opposaient qu'une piètre opposition aux meneurs du circuit Slater. Complètement déclassés, ils avaient peine à retenir les attaques répétées des Saguenéens. Stan Smrke et White unirent leurs efforts dans les dernières minutes pour faire la vie dure à Payette. Mais cette fois, le cerbère du Valleyfield fut assez fortuné pour tenir le coup.

Stan Smrke fit bien plaisir à l'assistance en culbutant Bingo Ernst d'un puissant coup d'épaule. Le puissant ailier projeta ensuite Corriveau contre la clôture pour se mériter une punition mineure.

A peine Stan s'était-il assis au banc des punitions que Bisaillon complétait un jeu préparé par Irvine et Corriveau pour enregistrer le deuxième but des visiteurs.

Perreault et Bisaillon complétèrent le pointage.

ALIGNEMENTS

VALLEYFIELD — Buts: Payette; Défenses: Irvine, Ernst, Collins; Avants: Joannette, Thomson, J. White, Bisaillon, Corriveau, Bougie, Kwong, Haworth, Cline, Leclerc.

CHICOUTIMI — Buts: Hughes; Défenses: Lamirande, Glaude; Avants: L. Smrke, S. Smrke, Perreault, Léger, Locas, Dussault, Groleau, Tkachuk, Moore, S. White

SOMMAIRE

Première période

1—Chicoutimi: Glaude (Moore) 12.03
2—Valleyfield: Joannette (J. White) 16.12
Aucune punition.

Deuxième période

3—Chicoutimi: Dussault (Tkachuk, S. White) 7.20
4—Chicoutimi: S. White (Tkachuk, Dussault) 8.32
5—Chicoutimi: Dussault (Tkachuk, S. White) 13.15
6—Chicoutimi: Tkachuk (Dussault, S. White) 13.57
7—Chicoutimi: Moore 16.33
Punitions: Glaude 0.21, Lamirande 16.04

Troisième période

8—Valleyfield: Bisaillon (Irvine, Corriveau) 5.02
9—Chicoutimi: Perreault (Groleau, L. Smrke) 7.41
10-Valleyfield: Bisaillon (Irvine, Corriveau) 13.45
Punitions: S. Smrke 4.57, Collins 10.58, L. Smrke 16.25, Thomson 16.25.

ARRETS:

Les maîtres-toiliers
Laflamme & Cie Ltée
vous présentent
les résultats sportifs

HIER

Ligue du Québec
Sherbrooke 1, Montréal 5
Valleyfield 3, Chicoutimi 1

Ligue Junior A du Québec
Royal 3, Québec 6

Ligue Junior B du Saguenay
Chicoutimi 3, Arvida 9
(Arvida mène 2-0 dans la série semi-finale B de 4 de 7)
Jonquière 4, Port-Alfred 6
(Port-Alfred gagne la série semi-finale A de 4 de 7 par 4-0)

Ligue Junior A de l'Ontario
Marlboros 5, Kitchener 4
St Catherines 9, Galt 4

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Boston à New-York

Ligue Américaine
Buffalo à Providence
Pittsburgh à Syracuse

Ligue du Québec
Montréal à Québec
Ottawa à Springfield

Ligue Junior A Ontario-Québec
Guelph à Canadien
St Catherines à Royal

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Détroit	58	33	13	11	160	101	77
Canadiens	58	30	21	7	164	125	67
Toronto	47	28	18	11	126	101	67
Boston	59	25	27	7	140	156	57
New-York	58	24	26	8	136	153	56
Chicago	59	10	42	6	111	199	26

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	60	36	18	6	230	166	78
Cleveland	58	31	27	0	212	162	62
Hershey	58	28	28	2	191	207	58
Pittsburgh	55	26	25	4	181	162	56
Syracuse	59	23	32	3	180	232	49
Providence	58	21	34	3	153	216	45

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicoutimi	61	33	22	6	217	172	72
Montréal	59	32	21	6	195	166	70
Ottawa	60	36	25	5	186	167	65
Sherbrooke	58	26	26	6	191	193	58
Valleyfield	60	26	31	3	178	208	55
Québec	59	23	29	7	171	172	53
Springfield	61	19	35	7	174	234	45

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	49	41	7	1	293	102	83
Québec	49	28	17	4	203	162	60
T.-Rivières	51	22	27	2	186	202	46
Royal	51	10	39	2	118	277	22
Jonquière	52	9	43	0	137	348	18



UN "BINGO" POUR DUSSAULT — Le gros Bingo Ernst n'a certainement pas fait la pluie et le beau temps, hier soir, alors que les Saguenéens ont déclassé les Braves de Valleyfield. On le voit ici couché devant Normand Dussault, le meilleur joueur à l'offensive avec deux buts et deux assistances. Sherman White, qui accomplit un excellent travail entre Tkachuk et Dussault, figure ici de même que Larry Kwong (12). (Photo BLM)

L'ACTUALITE Sportive



Par Bertrand Tremblay

La population saguenéenne a appris, avec regret, hier, le décès de M. Adolphe Chevalier, figure éminemment transcendante dans le monde sportif provincial. Depuis quelques semaines, l'état de M. Chevalier — hospitalisé à l'Hôtel-Dieu St-Vallier — inspirait de grande craintes. Il a rendu l'âme hier après-midi.

Sa mort laisse un grand vide dans le monde sportif régional. M. Chevalier était avantageusement connu dans toute la région et même au-delà de nos frontières. Homme actif, personnalité attachante, il avait donné son souffle de vie à toutes les organisations sportives en plus de se faire l'initiateur de très louables entreprises.

C'est ainsi que M. Chevalier fut le grand responsable de la renaissance du hockey au Saguenay en établissant la Ligue J.K.L.S. Nous vous ferons grâce de tous les organismes qui ont bénéficié de son précieux concours. Ajoutons seulement qu'il fut le fondateur du Club des Raquetteurs dont la popularité — sa première année d'existence — avait atteint un sommet etonnant.

Au nom du "Progrès du Saguenay" et en notre nom personnel, nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

* * *

Toe Blake, moins que tout autre instructeur de la Ligue de Hockey du Québec, n'aime pas perdre. Et on peut dire qu'il n'eut guère d'occasion, cette saison, de manifester sa joie après une joute entre les Braves et les Saguenéens. Je crois même que l'équipe de Leduc-ville n'eut raison des Saguenéens qu'une seule fois.

Hier soir, après la débandade de 7 à 3, Toe Blake était bien penaud lorsqu'il pénétra dans la chambre des journalistes. Il n'était guère loquace, ce cher Hector! Les journalistes eurent beau multiplier les questions, l'ancien membre de la Ligue du "Punch" ne fit que de rares commentaires très brefs avant de tirer sa révérence.

L'instructeur des Braves est grandement déçu de la tenue de ses vedettes, principalement de Corriveau. Son cerbère Al. Payette a montré des signes de faiblesse trop évidents et dès, demain soir, il sera remplacé par le vétéran Paul Leclerc.

Blake est déçu, non seulement de la tenue de ses joueurs, mais aussi du peu d'intérêt manifesté par les amateurs de Valleyfield. Il s'explique mal cet état amorphe, puisque la "Venise du Canada" a toujours un excellent centre de hockey.

* * *

Donat Deschênes et Floyd Crawford, qui évoluaient avec les Feuilles d'Erable de Rimouski, dans la Ligue du Bas St-Laurent, finiront la saison avec les Saguenéens. Leur équipe vient d'être éliminée. Ces deux athlètes du Saguenay ont connu de beaux succès à Rimouski. Les scribes sportifs du Bas-St-Laurent affirment que Deschênes est l'homme le plus amélioré cette saison. Ils agiront évidemment comme substituts, remplaçant, dans le cas échéant, les blessés ou les joueurs qui auront besoin d'un repos.

* * *

Ralph Buchanan n'aime pas demeurer inactif. Il espère bien être complètement remis de sa dernière blessure dès la semaine prochaine. "Bucky" remportera, sans trop de difficulté, le trophée Lord Calvert. — Les policiers ont vendu près de 24,000 billets pour le spectacle de ce soir, au Colisée de Chicoutimi, au profit des Servantes du St-Sacrement.

Les Frontenacs défont le Royal de Bélanger

Québec (PC) - Les Frontenacs de Québec ont enfilé quatre buts sans riposte en deuxième période hier soir, pour remporter une victoire de 6-2 sur le Royal de Montréal dans une joute de la ligue Junior du Québec.

Stan Parker a été le meilleur compteur des Québécois avec trois buts et un assist. Les autres buts des vainqueurs ont été comptés par Fern Turcotte, Léo Amodio et Ray Cyr.

Douze punitions ont été imposées dans la deuxième période qui a été orageuse. Six punitions ont été des majeures, une a été une punition de match pour mauvaise conduite et deux ont été des punitions de mauvaise conduite à Bob Chevalier de Québec et à John McGillivray, du Royal.

Première période

1—Royal: Eustache (Viskelis) 0.30
2—Québec: Turcotte (Parker, Chevalier) 19.42
Punitions: Petry 3.17, Rodeck 7.28, Turcotte 7.49, Thibault 8.08, Bowman 13.50, Langlois 18.04.

Deuxième période

3—Québec Cyr 2.59
4—Québec: Parker (Turcotte) 10.31
5—Québec: Amadio (Thibault, Ratchford) 14.44
6—Québec: Parker (Turcotte, Doyon) 16.57
Punitions: Chevalier (majeure) 5.40, (majeure et mauvaise conduite) Fraser, (majeure) 5.40, Mantha, (majeure et mauvaise conduite) 13.38, Viskelis, (majeure) 13.38, McGillivray, (majeure et match pour mauvaise conduite) 13.38, Turcotte 17.15, Grey 19.15, Doyon 19.41.

Troisième période

7—Québec: Parker (Denomme, Presley) 17.50
8—Montréal: Maxwell (Murray, Morrison) 18.38
Punitions: Murray 2.55, Mantha 16.58

St-Jérôme se retire de la Ligue Industrielle de quilles de Desbiens

Desbiens (DNC) — La ligue Industrielle de petites quilles de Desbiens conserve toujours sa grande popularité. Cependant, la ligue n'évoluera désormais qu'avec cinq clubs, d'ici la fin de la saison. En effet, la sixième équipe, celle de St-Jérôme, pour des raisons que nous n'ignorons pas tout à fait, s'est retirée de la compétition. Nous en profitons pour remercier les hommes du capt. Raymond Guay de la coopération et de la bonne entente qu'ils ont toujours démontrées au sein du circuit, contribuant ainsi au succès que connaît notre ligue masculine de petites quilles.

Le tournoi organisé par la direction de notre Centre récréatif, en vue de trouver la meilleure équipe de deux joueurs, en est rendu à la finale. Cette partie très importante sera probablement jouée au cours de la semaine. Les deux équipes finalistes sont celles de Harry Austin, Lucien Meilleur et Jean-Marie Régnier, Lomer St-Pierre.

Voici maintenant le résumé de toutes les parties jouées durant la semaine dernière. Vu le retrait du St-Jérôme, toutes les rencontres qui ont été jouées contre cette équipe ont été enlevées de même que les points que les équipes concurrentes avaient réussi à s'approprier contre cette dernière. Malgré cet incident, nous revoyons cette semaine les équipes à la même position qu'elles étaient la semaine passée. La différence des points entre chaque équipe n'a subi qu'une légère variation.

La Machine Room dans les 3 parties qu'elle a jouées, a récolté 7 points sur une possibilité de 12. Lundi soir, elle subissait la défaite aux mains des quilleurs de la Crown Diamond au compte de 3-1, remportant les deux autres contre les Commis et les Contremaîtres par le même pointage. Une fois de plus, les finisseurs de papier ont dû plier l'échine devant les peintres de Fernand Gagnon. Ces derniers ont un magnifique coup de pinceau à leur crédit, mais sauront-ils bien s'en servir sur toutes les surfaces? Dans leur partie de lundi, les quilleurs perdants n'ont pas roulé des parties éclatantes mais simple ont été de 145 et 397. Lomer St-Pierre, leur capitaine, ne les a pas aidés beaucoup avec une partie de 83. Dans les deux autres parties, les vedettes pour la Machine Room ont été Lucien Lemay et Rosaire Pépin avec des comptes respectifs de 161 et 149-397-403.

Pour leur part, les quilleurs de Crown Diamond ont remporté deux victoires en autant de rencontres. Après avoir gagné 3-1 contre la Mach Room, ils ont remporté celle livrée aux employés de bureau, au compte identique de 3-1, avec une réserve de 230 pins. Les détenteurs de la 2ième position ont actuellement 34 points à leur crédit, soit cinq de moins que la Mach Room, mais avec l'avantage de deux parties de plus à jouer. Dans la partie de lundi contre les finisseurs de papier, leur capt. Fernand Gagnon a roulé un triple de 361 et F. Maltais le plus haut simple avec 153. Jeudi soir, dans leur éclatant triomphe, les vedettes ont été Benoit Power avec 156 et eFrnand Gagnon avec 450.

La troisième position est toujours détenue par les Commis avec 24 points, soit le même total que la semaine dernière. Les Commis, en trois essais, n'ont pu faire mieux qu'obtenir 3 points. Contre les Contremaîtres, ils ont perdu 3-1 avec 68 pins, perdant ainsi l'occasion d'améliorer sensiblement leur position. Les Contremaetres étaient en forme ce soir-là, et c'est pourquoi, malgré leurs efforts soutenus, les Commis ont dû baisser pavillon. Pour les hommes de Jos-Ls Boivin, Paul-Emile Desbiens a conservé la meilleure moyenne avec 148 et 412. Les "culets blancs" n'ont pas été plus chanceux mercredi soir contre les joueurs de la Crown Diamond, car ils ont perdu la partie 3-1 aux mains des détenteurs de la deuxième position. C'était bien l'intention des peintres ce soir-là, de passer les Commis à la lessive, mais ils n'avaient pas la qualité et la quantité de détergent requis pour ce dur travail, et n'ont pas réussi. Dans cette défaite, Marcel Charlton, qui depuis quelque temps, n'était pas à la hauteur de sa position, s'est réveillé subitement pour prendre la vedette de son équipe, en roulant 166 et 411.

L'équipe de Claude Tremblay, qui détient la 4ième position de la ligue depuis quelque temps, n'a pas eu l'occasion d'améliorer sa position, car elle n'a pas fréquenté les allées du Centre en aucun soir de la semaine. Les gars de Claude devraient rencontrer les joueurs de St-Jérôme à deux reprises, mais le retrait soudain de cette dernière a brouillé un peu les cartes. Aussitôt que le secrétaire Rosaire Pépin aura comblé cette lacune, en revisant la cédule au complet, les quilleurs en chômage pourront se reprendre et reconquérir les positions, qui sont sensées leur appartenir à la fin de la saison.

Les Contremaîtres pour leur part, ont très bien figuré ces jours derniers, obtenant 4 points en deux parties. Ils ont causé une surprise aux quilleurs de Jos-Ls Boivin en les vainquant 3-1 dans une partie très contestée. Cette victoire les rapproche sensiblement de la quatrième position, et marque peut-être le tournant d'une série ininterrompue de victoires, qui leur permettront de décrocher une place enviable dans le classement de fin de saison. La vedette incontestée de cette excellente équipe: Harry Austin, n'a pas terni son blason, car cette semaine encore, il a fourni une grosse part dans le succès de son équipe en roulant 160-400-411.

La crainte de la mort fait réfléchir

Sumrall, Miss. (PA) - L'assistance aux offices religieux s'est accrue de 50 pour cent dimanche dernier à l'église baptiste de Sumrall. La veille, une tornade avait détruit 21 bâtiments dans cette ville du sud du Mississipi, sans toutefois entraîner des pertes de vie.

Le port de Toronto ouvert à la navigation

Toronto (PC) - Le port de Toronto a été officiellement réouvert à la navigation hier. C'est la saison la plus hâtive de son histoire. La saison précédente s'était terminée le quatre janvier, il y a seulement 50 jours. En 1946, la navigation avait repris le 16 février, mais la saison précédente avait fini plus tôt qu'en 1953.

Remportant la série 4-0 contre Marquis-B Le National de Port-Alfred passe en finale

(par Gérald HARVEY)

Le National de Port-Alfred s'est assuré hier, le droit de participer à la grande finale régionale chez les juniors "B" en disposant pour la quatrième fois d'affilée des Marquis de Jules Racette au pointage de 6 à 4. Le club de Jonquière a grandement désappointé ses supporteurs car l'on croyait que les Marquis feraient une belle lutte au National, on se basait sur le fait que les joueurs de Racette avait fini la saison en beauté en disposant à deux reprises du puissant club de Roger Beaudoin. Tel ne fut pas le cas, le National se montra tout simplement plus combattif et plus puissant que le club local.

Les visiteurs prennent une forte avance

Après seulement 12 minutes de jeu dans la période initiale, le club de la Baie détenait une confortable avance de 3 buts. Simard compta deux fois et Ghislain Bouchard, le meilleur pointeur de la ligue junior "B" se chargeait de compter l'autre. Les Marquis opposèrent par la suite une meilleure tenue. Léonce Hubert et Marius Ouellet comptèrent à tour de rôle des buts de toute beauté sur des jeux individuels.

Période partagée

Les deux camps ne comptèrent qu'une seule fois dans la deuxième reprise, Port-Alfred augmenta son avance à 4 à 2 sur le but de Vincent Tremblay à la 7ième minute de jeu, le joueur de défense Beland des Marquis porta le compte 4 à 3 en comptant sur des passes de Ouellet et Vigneault.

Le National joue de prudence

Commençant la dernière session avec une faible avance d'un point, les protégés de Roger Beaudoin jouèrent avec beaucoup de prudence profitant des ouvertures pour attaquer, la chance leur souria car les Marquis commirent de nombreuses erreurs, certains joueurs jouèrent même mollement. Les Nationaux eurent le meilleur dans le pointage de cette période finale récoltant 2 buts contre 1 pour leurs rivaux.

ENTRE LES PERIODES

L'élimination rapide des Marquis Junior "B" est une grande déception pour le brillant moniteur du club. Jules Racette, qui hérita de la gouverne du club, tard dans la saison, fit un très beau travail. Mais que voulez-vous, il dut se contenter d'un total de joueurs variant entre 9 et 11. Il tenta par tous les moyens de donner à ses joueurs, la combativité qui le caractérisait à ses beaux jours dans le circuit senior régional, Racette, aura l'an prochain, la chance véritable de démontrer ses capacités car il sera à la gouverne du club dès les premiers jours d'entrainement. Notre confrère de Port-Alfred nous a bien fait rire lorsqu'il signala que l'on devrait appeler nos clubs Juniors de Jonquière, les Martyrs au lieu des Marquis. Pour son information, cette farce est très vieille l'ayant nous-même sorti, de plus il n'a qu'à se rappeler que les Martyrs comme il les nomme ont défait le puissant National à 3 ou 4 circonstances durant la cédule régulière par des pointages assez élevés. On se demande quels auraient été les scores si le nom du club aurait été les lions au lieu des Martyrs. Pour terminer rendons à César ce qui est César, le National de Roger Beaudoin mérite amplement le brillant triomphe d'aujourd'hui. Les sages conseils de leur instructeur qu'ils surent mettre à profit est la différence entre la victoire et la défaite, et c'est quelque chose car on ne peut pas en dire autant des Marquis.

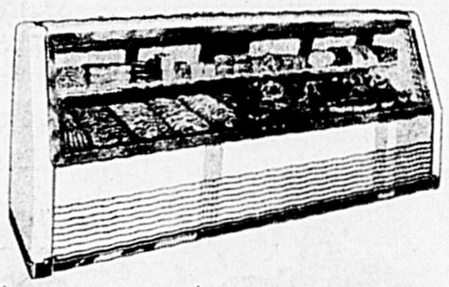
Mascarade des enfants dimanche, au Colisée

La grande mascarade annuelle pour les enfants aura lieu dimanche, au Colisée de Chicoutimi. Tous les enfants sont cordialement invités à y participer.

De multiples attractions marqueront cette manifestation sportive. La principale consiste en un concert présenté par la fanfare de l'Orphelinat St-François-Régis.

COLISÉE DE CHICOUTIMI
JEUDI SOIR — 25 FEVRIER
JOUTE DE CHAMPIONNAT
ROYAL de MONTREAL
VS
SAGUENEENS
RESERVATIONS — TEL.: 4-7761
COLISÉE DE CHICOUTIMI

COMPTOIRS RÉFRIGÉRÉS "HUSSMANN"
Balances - Trancheuses - Hachoirs - Scies à viande - Caisses enregistreuses - Comptoirs - Caisses - Tablettes murales - Ilots - Moulures à prix - Chiffres et marqueurs - Paniers - Voitures porte-provisions - Estampes automatiques - Aiguiseurs mécaniques - coupe-papiers - Fourniture de boucherie - Chambres froides démontables - Equipements frigorifiques - Machine pour bifteck, etc.
Consultez: GAGNON & FRERES REFRIGERATION 400 rue Racine, Chicoutimi, tel.: 4-4411
DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS
Gagnon Frères
DE VOTRE LOCALITE



Modernisation par des experts.
Suggestions et plans gratuits.
Demandez M. Denis Vandry, tél.: 4-4411

LA VENTE APRÈS INVENTAIRE
MEUBLES POTVIN TREMBLAY Ltée. ACCESSOIRES ELECTRIQUES
a commencée ce matin à 9hrs.
Il ne faut pas manquer cette occasion de renouveller quelques uns de vos meubles pour votre grand ménage du printemps.
REMARQUEZ CES SPÉCIAUX
10 LAVEUSES — Marques reconnues — Valeur $159.00 — SPECIAL 119.00
FOURNAISES à l'huile marques réputées — 15% D'ESCOMPTE
2 BENDIX entièrement automatiques. Modèle 1953. Régulier $439.00 — SPECIAL 299.00
LITS COMPLETS — Grs.: 3'3" 4' 4'6" — SPECIAL 46.95
CARPETTES — Bonne qualité — Gr: 18" x 36" — SPECIAL .09
9,500 v.c. de PRELART — Bonne qualité, patrons assortis. .46 la v. c.
LAMPES EN MAGASIN — 25% D'ESCOMPTE
MATELAS A RESSORTS — 220 ressorts — Régulier $39.95 — SPÉCIAL 21.95
Nous remettons à chaque client un abonnement au Progrès du Saguenay selon l'échelle établie.
MEUBLES POTVIN TREMBLAY Ltée. ACCESSOIRES ELECTRIQUES
255, Ave Ste-Anne (près du Pont) Tél.: 4-7705
419 est, rue Racine (sous-sol J.-G. Boivin) Tél.: 4-6105

Vic Raschi est vendu aux Cardinaux pour $75,000

L'excellent artilleur des Yankees de New-York passe au club St-Louis de la Ligue Nationale pour cette jolie somme et deux joueurs triés chez les mineures. — Les clubs de l'Américaine n'utilisent pas leur droit de repêchage.

St-Petersburg, Floride (PA) — Vic Raschi, une des grandes étoiles du personnel des lanceurs des Yankees de New-York, a été vendu hier aux Cardinaux de St-Louis pour la somme de $75,000 et deux joueurs des ligues mineures après que tous les clubs de la ligue Américaine, fait assez étonnant, eurent refusé de se prévaloir de leurs droits de repêchage pour l'embaucher.

Le droitier de 34 ans s'était attiré les foudres de George Weiss, gérant général des Yankees, en refusant d'accepter une réduction de 25 pour-cent sur son salaire de $10,000 qu'il touchait l'an dernier. Il avait refusé de tenir compte d'une lettre que les directeurs de l'équipe lui avait adressée dans les dernieres phases des négociations.

Weiss a profité de l'occasion pour critiquer l'attitude de certains joueurs des Yankees qui s'obstinent à ne pas signer leurs contrats.

Sans mentionner de noms, Weiss a déclaré: "Je ne veux pas faire payer Raschi pour les autres mais il semble y avoir un air de laisser-aller. Quelques joueurs ne semblent pas réaliser que le club lui-même a eu quelque chose à faire dans le fait que nous avons remporté cinq séries mondiales consécutives."

Weiss a déclaré que Raschi a été placé sur la liste de repêchage lundi. "Nous avons été surpris de voir que personne ne s'est prévalu de son droit de repêchage pour



s'assurer ses services. Il semble que personne n'était intéressé à lui payer le salaire demandé, surtout depuis que le nombre de ses victoires est allé diminuant d'année en année." Il n'a pas joué régulièrement l'an dernier et a remporté 13 victoires contre six défaites.

STANKY HEUREUX

Le gérant des Cardinaux, Eddie Stanky, s'est déclaré extrêmement heureux de la transaction qui lui donne un autre lanceur sur lequel il peut compter pour commencer ses parties. Il a déclaré que Raschi sera son lanceur débutant numéro 3, après Gerry Staley et Harvey Haddix. Dick Meyer, gérant général des Cardinaux, a déclaré que les deux joueurs de ligues mineurs envoyés aux Yankees en échange pour Raschi ne seront choisis que plus tard. Il a ajouté qu'ils seront des joueurs de calibre triple A.

Raschi ne savait rien de la transaction avant qu'un photographe ne le mette au courant. Il est resté bouche-bée à la nouvelle. Il a rencontré les directeurs des Cardinaux plus tard au cours de l'après-midi et en est venu à une entente au sujet de son salaire. On croit que les Cardinaux lui verseront le même salaire que les Yankees lui donnaient l'an dernier, soit $40,000. Il endossera un uniforme des Cardinaux pour la première fois aujourd'hui même.

Casey Stengel a déclaré qu'il sera un bon lanceur pour les Cards. Il a ajouté qu'il aura à le remplacer par un des nombreux lanceurs actuellement à l'entraînement avec les Yanks. Il a mentionné les noms de Harry Byrd, un ancien lanceur des Phillies de Philadelphie, et de Bob Wiesler, des Blues de Kansas City. Les amateurs de baseball du Québec se souviendront que Wiesler a déjà joué pour St-Jérome, dans la ligue Laurentienne.

Lorsqu'on a rapporté à Stengel que Raschi s'était déclaré en meilleure forme qu'il n'a jamais été depuis des années, le gérant des champions du monde a déclaré: "Il aurait toujours pu nous le dire".

Raschi s'était fait enlever un morceau de cartilage d'un genou après la saison 1951 et ce genou droit lui avait causé toutes sortes de tracas l'an dernier et en 1952. Il a cependant déclaré avoir subi un examen médical en janvier et s'est déclaré complètement remis après avoir donné beaucoup d'exercice à son genou malade.

Weiss a déclaré qu'il n'aurait pas permis à Raschi de passer aux Indiens de Cleveland ou aux White Sox de Chicago, de la ligue Américaine, "parce qu'ils peuvent nous donner du fil à retordre la saison prochaine," a-t-il déclaré. "Mais je suis heureux de le laisser aller à un club aussi agressif que les Cardinaux de la ligue Nationale", d'ajouter Weiss.

Au cours de sa carrière, dont les débuts remontent à 1946, Raschi a remporté 120 victoires et subi 50 défaites. Il a pris part à six séries mondiales et a conservé un record de 5-3.

Devant seulement 2,000 personnes, le Royal dispose du St-François par 5 à 1

Montréal (PC) - Le Royal de Montréal a infligé hier soir une défaite de 5-1 au St-François de Sherbrooke dans une joute de la ligue professionnelle du Québec disputée devant quelque 2,000 personnes.

Dick Wray, Gerry Blaine, Gerry Desaulniers, Dick Gamble et Bobby Frampton ont compté un but pour le Royal. Motto McLean a évité un blanchissage aux Sherbrookois.

Wray a compté le premier but de la joute au cours de la première période, monotone et ennuyeuse, lorsqu'il a enlevé le disque à Gerry Ehman et lancé un coup de revers, à dix pieds des filets. Puis le Royal a su mettre à profit une punition à Nellie Podolsky en comptant deux buts. Blaine a compté quelques secondes avant la fin de la première période et Desaulniers, au tout début de la deuxième.

Tous les autres buts ont été comptés dans le deuxième vingt. Le Royal a eu un avantage de 40-27 pour le nombre de lancers.

SOMMAIRE

Première période

1—Montréal: Wray (Blaine) 16.48
2—Montréal: Blaine (Desaulniers, Denis) 19.49
Punitions: Podolsky 3.46, Blaine 7.58

Deuxième période

3—Montréal: Desaulniers (Blaine, Gamble) 0.16
4—Montreal: Gamble (Denis, Desaulniers) 7.20
5—Sherbrooke: McLean (Irving, Ehman) 8.50
6—Montreal: Frampton (Wray, Blaine) 18.03
Aucune punition

Troisième période

Aucun but
Punition: Desaulniers 17.31

ARRETS:

GATHERUM	9	13	13	— 35
PERREAULT	9	8	9	— 26

St-Prime en avant 1-0 contre St-Félicien dans la semi-finale du circuit Néron

Les Voltigeurs de St-Prime ont pris les devants à la première joute de la semi-finale du circuit Néron. C'est par 5 à 3 que le Massey-Harris de St-Félicien a été vaincu. La joute s'est disputée à vive allure et les 550 spectateurs présents furent témoins de belles pièces de jeu de part et d'autre.

L'équipe de Massey-Harris prit l'avance au milieu du premier engagement mais les Voltigeurs enfilèrent deux buts rapides pour prendre une avance qu'ils ne devaient plus perdre par la suite.

SOMMAIRE

Première période

1—St-Félicien: Marc Bélanger (Martel, Verrault) 8.47
2—St-Prime: Marcel Néron (Jacques Laplerre) 13.10
3—St-Prime: Marcel Néron (J.-P. Néron) 14.18
Punition: Bédard

Deuxième période

4—St-Prime: Alain Vallée (M. Lachance et C. Vezina) 5.23
5—St-Prime: Alain Vallée (C. Vezina) 6.00
6—St-Prime: Jacques Parisien 14.35
7—St-Félicien: M. Boulanger (Martel) 15.18
8—St-Félicien: M. Boulanger (Verreault) 16.08
Punitions: Parisien et J. Pouliot. Jean Bélanger, St-Urime

Troisième période

Aucun point.
Punitions: Bouchard, Ouellet, Verreault B., Parisien, J. Laplerre et Bilodeau (mauvaise conduite).

Les deux équipes se rencontreront de nouveau mais à St-Félicien pour les deux prochaines joutes afin de continuer la série 3 de 5. La série s'annonce contestée au possible car les deux équipes sont d'égale force.

Le club du village bat celui de la paroisse à Chambord

Chambord (DNC) — Le club du village a déclassé le club Junior de la Paroisse au compte de 4 à 2. La partie fut chaudement disputée et le gardien de but du village Jean-Paul Brassard s'est montré très menaçant en écartant de nombreux lancers dangereux. Les quatre points du Chambord furent comptés par Claude Doré, Gismond Dion, Robert Boivin et Jean-Guy Doré. Guy Rondeau a été très combatif en obtenant 3 assistances et les deux seuls points de la Paroisse furent comptés par Ghislain Laroche et Robert Fortin.

Les Citadins remportent une 2ème victoire au compte de 9-7 contre les Saguenéens jrs

Arvida (DNC) — Les Citadins remportent la deuxième victoire de la semi-finale de 4 dans 7 contre les Saguenéens jr "B" au compte de 9 à 7 hier soir à l'arena du Centre récréatif au cours d'une joute rude qui faillit coûter la victoire aux Citadins. Chaque fois que ces derniers se virent priver d'un homme, les Saguenéens surent profiter à tout coup de la situation. L'équipe d'Arvida se montre efficace devant les buts de Lavoie qui fit des arrêts de toute beauté; 30 lancers furent dirigés contre lui et seulement 18 contre Tremblay qui fut bien protégé par ses joueurs de défenses. Dubois réussit à briser plusieurs attaques des Chicoutimiens. Carol Tremblay des Citadins enregistre deux buts et Dufour des Saguenéens accomplit le truc du chapeau.

Au début de la rencontre on observa une minute de silence en mémoire d'Adolphe Chevalier, ancienne étoile de hockey et grand sportman, décédé récemment à l'âge de 46 ans à l'Hôtel-Dieu St-Valier de Chicoutimi.

SOMMAIRE:

Première période

1—Citadins: G. Rivard (J.-M. Tremblay, B. Deschesnes) 3.33
2—Saguenéens: C. Maltais (Pelletier, Gagnon) 11.57
3—Citadins: A. Pineault 10.28
Pun.: J.-M. Tremblay, L. Page 8.26, J. Simard 9.47, Dubois 10.23, Pelletier 14.25, V. Tremblay 19.50.

Deuxième période

4—Saguenéens: R. Duchesne (G. Gagnon, V. Tremblay) 3.20
5—Saguenéens: Gagnon (Duchesne, Tremblay) 3.45
6—Saguenéens: Duchesne (Pelletier, Gagnon) 3.58
7—Citadins: R. Paquette (A. Tremblay, J.-P. Roy) 5.45
8—Saguenéens: M. Dufour (Hovington) 6.52
9—Citadins: Carol Tremblay (Pineault, Duchesne) 7.05
10—Citadins: Deschesnes (Rivard, J.-M. Tremblay) 9.25
11—Citadins: Coral Tremblay (Deschesnes, A. Tremblay) 14.34
12—Citadins: Pineault 15.29
13—Citadins: J.-P. Roy (A. Tremblay, R. Paquette) 15.42
14—Saguenéens: M. Dufour (Pelletier) 19.34
Punitions: C. Tremblay 2.19, J. Simard, J.-M. Tremblay 2.19, Duchesne 13.41, Vazil 16.58.

Troisième période

15—Citadins: Roy, Gagnon (A. Tremblay, Deschesnes) 14.59
16—Saguenéens: M. Dufour (R. Duchesne, V. Tremblay) 16.04

Combat monotone

Miami Beach, Floride (PA) — Le champion mi-moyen a remporté hier soir la décision dans son combat contre Johnny Cunningahm, de Baltimore. La rencontre, ennuyeuse à l'extrême, était la première d'une série que Gavilan doit livrer en préparation à son match pour le championnat mondial poids moyen, contre Bobo Olsen, le 2 avril prochain, à Chicago.

L'arbitre Eddie Coachman a averti les boxeurs de mettre un peu plus de vie dans leur combat et la foule de 4,055, un record de l'Auditorium de Miami Beach, a fréquemment hué les deux adversaires.

Gavilan pesait 156½ et Cunningham 152.

Spokane, Wash. — Bobby Woods, 133, Spokane, par décision sur Mario Trigo, 136¾, Los Angeles 10.

La Havane — Cio Moracen, 123¾, Cuba, par décision sur Santiago Martinez, 124½, Cuba 12 (championnat poids-plume cubain).

La boxe hier soir

Par la Presse Associée

Miami Beach, Fla. — Kid Gavilan, 156½, La Havane, par décision sur Johnny Cunningham, 152, Baltimore 10 (non pour le titre).

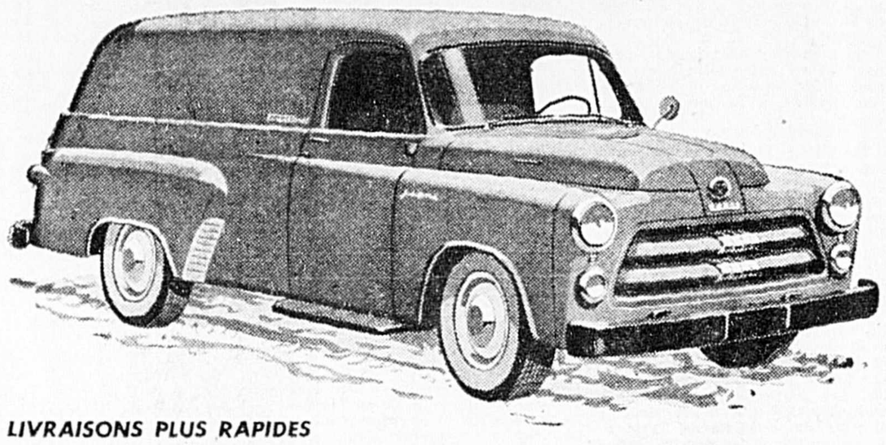
Réduisez vos frais de camionnage avec un

nouveau CAMION "Job-Rated" DODGE 1954

nouvelles lignes
nouvelle souplesse

Vous apprécierez la façon dont ces camions "Job-Rated" Dodge, aux lignes entièrement nouvelles et très élégantes, réduiront vos frais de transport et de livraison. Leur centre de gravité plus bas les rend plus faciles à manoeuvrer dans toutes les circonstances, et ils présentent le plus court rayon de virage possible, à droite et à gauche, afin d'accélérer vos voyages. En outre, ils réduisent les frais parce qu'ils sont "Job-Rated" du moteur au pont arrière, en vue du travail que vous en attendez . . . et ils sont agencés pour rester à l'oeuvre moyennant un minimum d'entretien.

Dans la vaste gamme de camions Dodge, vous en trouverez un qui convient exactement à votre travail, un camion qui vous fera économiser et gagner de l'argent.





SPACIEUSES ET LUXUEUSES CABINES 3 PLACES

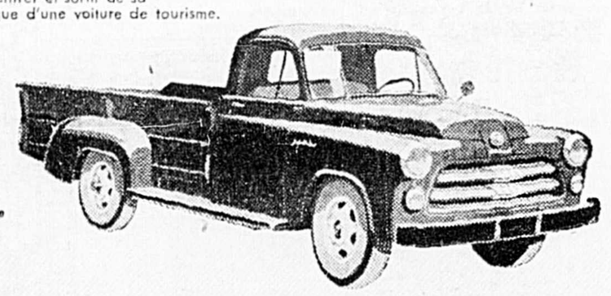
Les nouvelles cabines Dodge ont été conçues pour rendre la conduite plus sûre et plus confortable . . . les planchers et marchepieds sont plus bas, les portes plus hautes et plus larges. Le grand pare-brise monopièce et les hautes glaces latérales aux appuis plus bas procurent une visibilité sûre avec large champ visuel. Les vastes banquettes à trois places sont à hauteur de chaise, et garnies de coussins grand luxe.

LIVRAISONS PLUS RAPIDES

Essayez le nouveau et élégant panneau de ville "Job-Rated" Dodge, illustré ci-dessus. Il est plus facile à charger et à décharger . . . plus facile à manoeuvrer. Il est tellement plus bas que le chauffeur peut entrer et sortir de sa cabine avec la même aisance que d'une voiture de tourisme.

CARROSSERIES PLUS BASSES FACILITANT LE CHARGEMENT

Les planchers des deux modèles express d'une tonne et d'une demi-tonne sont beaucoup plus bas afin de faciliter le chargement. Les marchepieds de grande largeur rendent le chargement par le côté plus facile et plus sûr.



SEUL DODGE CONSTRUIT DES CAMIONS "Job-Rated" . . . DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION À VOTRE DÉPOSITAIRE DE CAMIONS DODGE

HEURES D'AFFAIRES
Tous les jours de 9 h. à 6 h.
VENDREDI: Ouvert jusqu'à 9 h.

Gagnon Frères

NOUVEAUTES
CHICOUTIMI

GRANDE PROMOTION AU CENTRE DES JEUNES

CULOTTES
POUR GARCONS
De gabardine, lavable. Modèle pour le printemps. Teintes: brun, bleu, gris, rouge. Taille élastique.
Ages: 6 à 12 ans.
1.00

PANTALONS
"JEANS" POUR GARCONS
Modèle avec demi-élastique à la taille. Le vêtement idéal pour le jeu.
Ages: 6 à 16 ans.
1.79



COMPLETS LAVABLES
POUR GARCONS
Modèle avec bouton à la culotte, collet sport. De coton fini broadcloth. Blouse bleu, grise, beige. Culotte, rouge-vin, bleu et royal.
Ages: 2 à 6 ans.
1.00

COMPLETS
LAVABLES, POUR GARCONS
Comprenant: blouse de coton fini broadcloth blanc, bleu, jaune, beige, collet de fantaisie. Culotte rouge-vin, bleu, royal, brun, ceinture.
Ages: 2 à 6 ans.
1.00



SALOPPETTES
De coton ou denim, lavable. Teintes: marine, brun ou rouge-vin. Jambes longues, bretelles sur plastron.
Ages: 2 à 6 ans.
1.00



COMPLETS LAVABLES
Blouse de coton fini broadcloth, collet rond ou à pointe, boutonnée à la taille, manches courtes. Teintes: chemisette blanche, culotte royal, vert ou rouge.
Grandeurs: 2 à 6 ans.
1.29

POUR FILLETTES



JOLIS TABLIERS
De coton imprimé
Grandeurs: 6 à 14 ans.
.59

SALOPETTES
De dinim, beaux choix de couleurs.
Grandeurs: 2 à 6 ans.
2.95



BARBOTTEUSES
DE COTON
Lavable, teintes: bleu et jaune.
Grs: 1-2-3 ans.
.89

ROBES
DE COTON
Lavable,
Grandeurs: 2 à 6 ans.
Jolies teintes
1.59



COUVRE-TOUT
DE COTON
Manches longues, de coton imprimé. Pour fillette de 8 à 14 ans.
Rég. $2.49
Spécial 1.95